

RÉSULTATS

Attijariwafa **bank**
au 30 juin 2020

Communication financière

2020

Information Financière et Relations Investisseurs : Ibtissam Abouharia
e-mail : i.abouharia@attijariwafa.com
ir@attijariwafa.com



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

Croire en vous

Attijariwafa bank

SA au capital de 2 098 596 790 DH - Siège social : 2, boulevard Moulay Youssef, 20000 Casablanca, Maroc
Téléphone +212 (0)5 22 22 41 69 ou +212 (0)5 55 29 88 88 - RC 333 - IF 01085221

www.attijariwafabank.com

Forte mobilisation du Groupe pour l'accompagnement des clients dans les différentes économies de présence dans un contexte de crise inédite

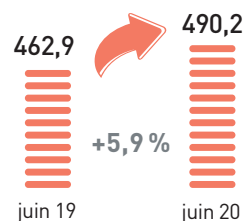
Le Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank s'est réuni le 22 septembre 2020, sous la présidence de M. Mohamed El Kettani pour examiner l'activité et arrêter les comptes au 30 juin 2020.

Dispositif de soutien à l'économie depuis le début de la crise*

- **4.334** jeunes et porteurs de projets financés
- **210.000** demandes de report accordées**
- Près de **35%** de parts de marché DAMANE OXYGÈNE
- **19.500** TPME financées en 6 mois*
- **26 milliards** de crédits additionnels distribués en 6 mois*

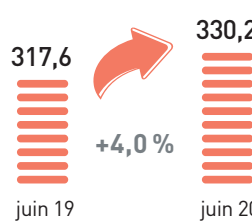
1^{er} Collecteur de l'épargne

Épargne totale collectée* (MAD Mrds)



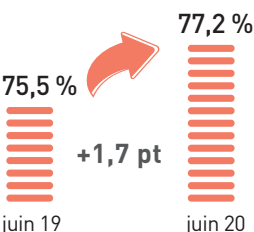
1^{er} Financier de l'économie

Crédits totaux distribués (MAD Mrds)

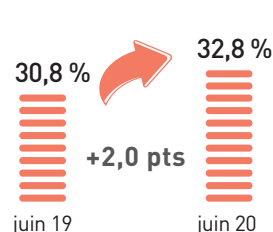


1^{er} acteur de la banque digitale et des paiements électroniques au Maroc

Part de la banque digitale dans les transactions**



Part de marché dans les paiements électroniques***



(*) Entre le 15 mars et le 15 septembre 2020

(**) Nombre de demandes de report d'échéances accordées sur base consolidée

(*) Total dépôts clientèle consolidés + Encours de gestion d'actifs + Encours de bancassurance

(**) L'ensemble des opérations disponibles sur les différents canaux digitaux, ex : virements unitaires, mises à disposition, paiement de factures...

(***) Les "paiements électroniques" intègrent les paiements par carte bancaire (part de marché de 26,3% au titre du premier semestre 2020) et les paiements via canaux digitaux, ex paiement de facture, paiement TGR... (part de marché de 42,0% au titre du premier semestre 2020)

Attijariwafa bank publie ses résultats, au titre du premier semestre 2020, dans un contexte marqué par la crise du Covid-19 et ses conséquences sanitaires, sociales et économiques d'ampleur inédite.

MOBILISATION EXCEPTIONNELLE EN FAVEUR DES CLIENTS

Attijariwafa bank a déployé, depuis le début de la crise, une série de mesures dont l'objectif prioritaire est de garantir la **sécurité sanitaire des collaborateurs**, tout en maintenant la **continuité de service dans des conditions optimales** pour les clients, dans les différents pays de présence.

Les équipes d'Attijariwafa bank, engagées en première ligne et soutenues par un dispositif spécial pour **servir les clients**, les soutenir et les accompagner dans la gestion des impacts de la crise, ont fait preuve d'un engagement et d'une mobilisation exceptionnels, permettant de :

- financer **4.334 jeunes et porteurs de projets** pour un montant de **710 millions de dirhams**, dans le cadre de l'initiative « Intelaka »¹ ;
- reporter les échéances de crédit pour plus de **110.000 clients particuliers et entreprises** pour un montant total de **25 milliards de dirhams** au Maroc (**210.000 clients** sur base consolidée) ;
- distribuer **6,2 milliards de dirhams de crédits « Damane Oxygène »** bénéficiant à **18.200 TPME** et atteignant près de **35% de parts de marché** ;

- accorder **7,0 milliards de dirhams de crédits « Damane Relance »** bénéficiant à **6.090 TPME** ;
- servir les indemnités CNSS et les aides directes de l'État au bénéfice de **centaines de milliers de salariés et citoyens marocains**, à travers la mise à disposition des réseaux d'agences et de GAB d'Attijariwafa bank et du réseau de Wafacash.

Attijariwafa bank a ainsi accompagné et soutenu plus de **19.500 entreprises marocaines**, majoritairement des **TPME**, à travers la distribution de **26 milliards de dirhams de crédits additionnels**, depuis le début de la crise.

Le premier semestre 2020 a également été marqué par l'accélération de la **transformation technologique et digitale** du Groupe, la poursuite de l'enrichissement de l'offre digitale et multicanal et l'amélioration continue des **parcours** et de l'**expérience client**. Ainsi, le nombre de transactions traitées sur les canaux digitaux, depuis le début de la crise, a bondi de +61%, par rapport à la même période de l'année dernière, et atteint 77,2% de l'ensemble des canaux².

RÉSULTATS IMPACTÉS PAR LA DÉGRADATION DU RISQUE DE CRÉDIT

Au terme du premier semestre 2020, le produit net bancaire s'établit à **12,4 milliards de dirhams**, en croissance de **5,1%** par rapport à la même période de l'année 2019. L'évolution du PNB est impactée négativement par le ralentissement général de l'activité, résultant de la crise dans

les différents pays de présence, et positivement par certains éléments non récurrents, plus particulièrement le bon comportement des activités de marché, suite à la baisse des taux obligataires au Maroc au deuxième trimestre.

Le coût du risque s'établit à **3,0 milliards de dirhams**, en très forte progression par rapport au premier semestre 2019 (**+231%**), en lien avec la détérioration significative du risque de crédit engendrée par la crise du Covid-19, et le provisionnement anticipatif et prudent associé. Rapporté aux encours de crédits, le coût du risque consolidé atteint 1,70% (0,54% au premier semestre 2019)³.

Le résultat net part du groupe ressort à **1,2 milliard de dirhams**, en repli de **57,5%**, impacté par la hausse significative du coût du risque, conjuguée à la contribution exceptionnelle au fonds spécial Covid-19.

Attijariwafa bank entame le quatrième trimestre 2020 dans un esprit positif empreint de **volontarisme, de mobilisation et d'engagement**, pour continuer à **soutenir les clients** et accompagner les efforts de **relance économique** dans les pays de présence.

Le Conseil d'Administration a félicité l'ensemble des équipes du Groupe pour leur engagement et leur mobilisation en faveur des clients et pour leur strict respect des normes sanitaires dans le contexte difficile actuel.

Le Conseil d'Administration
Casablanca, le 22 septembre 2020

(1) Au 14 septembre 2020

(2) L'ensemble des opérations disponibles sur les différents canaux digitaux, ex : virements unitaires, mises à disposition, paiement de factures...

(3) Le coût du risque correspond au coût du risque annualisé : (coût du risque S1*2) / (encours de crédit au 30 juin)

1- NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES

1.1 Contexte

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards -IFRS-) ont été appliquées aux comptes consolidés du groupe Attijariwafa bank à compter du 1^{er} semestre 2007 avec bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2006.

Dans les comptes consolidés présentés au 30 juin 2020, le groupe Attijariwafa bank a appliqué les normes et principes de l'International Accounting Standards Board (IASB) dont l'application est obligatoire.

1.2 Normes comptables appliquées

1.2.1 Principe de consolidation :

Norme :

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités étrangères et nationales dont le Groupe détient des participations directes ou indirectes.

De même, le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini « entités ad hoc » contrôlées par l'établissement de crédit assujéti, et ce même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

La nature du contrôle détermine la méthode de consolidation à savoir : Intégration globale pour les entités contrôlées exclusivement selon la norme IFRS 10 « Etats financiers consolidés » et la mise en équivalence pour les entreprises associées et les coentreprises selon les normes IFRS 11 « Partenariats » et IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ».

Options retenues par Attijariwafa bank :

Le groupe Attijariwafa bank intègre dans son périmètre de consolidation les entités dont :

- Il détient, directement ou indirectement, au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels ;
- Les chiffres consolidés remplissent une des limites suivantes :
 - Le total bilan de la filiale est supérieur à 0,5% du total bilan consolidé ;
 - La situation nette de la filiale est supérieure à 0,5% de la situation nette consolidée ;
 - Le chiffre d'affaires ou produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0,5% des produits bancaires consolidés.

Les OPCVM dédiés sont consolidés conformément à IFRS 10 qui explicite la consolidation des entités ad hoc et plus particulièrement les fonds sous contrôle exclusif.

Enfin, sont exclues du périmètre de consolidation, les entités contrôlées ou sous influence notable dont les titres sont détenus en vue d'une cession à brève échéance.

1.2.2 Immobilisations corporelles :

Norme :

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes: le modèle du coût ou le modèle de la réévaluation.

Le modèle du coût

Le coût correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable doit être comptabilisée à son montant réévalué. Il s'agit de sa juste valeur à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements et des pertes de valeur ultérieures.

L'approche par composants correspond à la décomposition d'une immobilisation corporelle selon ses composants (constituants) les plus significatifs. Ils doivent être comptabilisés séparément et amortis de façon systématique sur la base de leurs durées d'utilité propres, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques y afférents.

La durée d'utilité représente la durée d'amortissement des immobilisations en normes IFRS.

La base amortissable d'un actif correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

La valeur résiduelle est le prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

Les coûts d'emprunt

La norme IAS 23 « Coûts d'emprunt » ne permet pas de comptabiliser immédiatement en charges les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif éligible. L'ensemble de ces coûts d'emprunt doit être incorporé dans le coût de l'actif. Les autres coûts d'emprunts doivent être comptabilisés en charges.

Options retenues par Attijariwafa bank :

- La norme Groupe est de retenir le modèle du coût. Toutefois, l'option de juste valeur pourrait être utilisée sans justification de ce choix avec comme contre-partie un compte de capitaux propres.
- Attijariwafa bank a décidé de ne pas multiplier les plans d'amortissement et d'avoir un plan d'amortissement identique par type d'immobilisation dans les comptes consolidés en normes IFRS.
- Au niveau de l'approche par composants, le Groupe a décidé de ne pas isoler des composants dont la valeur brute est inférieure à 1 000 KMAD.
- Le coût historique d'origine est décomposé selon la répartition du coût à neuf en fonction des données techniques.

Valeur résiduelle :

La valeur résiduelle des composants autres que le terrain est supposée nulle. En effet, la valeur résiduelle est logée au niveau de la composante pérenne du bien qui n'est autre que le terrain (qui par sa nature n'est pas amortissable).

1.2.3 Immeubles de placement :

Norme :

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou bien profiter des deux.

Un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise, contrairement à la production ou la fourniture de biens ou de services constituant l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

Une entité a le choix entre :

Le modèle de la juste valeur : si l'entité opte pour ce traitement, il doit être applicable à l'ensemble des immeubles de placement ;

Le modèle du coût

Dans les deux cas, une estimation de la juste valeur des immeubles de placement reste obligatoire, pour la comptabilisation au bilan ou la présentation en annexes.

Seul le passage du modèle du coût au modèle de la juste valeur est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Les immeubles de placement sont représentés par l'ensemble des immeubles hors exploitation hormis les immeubles destinés au personnel et les immeubles destinés à être vendus dans un délai d'un an. La norme Groupe est aussi de retenir tous les immeubles d'exploitation loués à des sociétés hors Groupe. Pour la valorisation des immeubles de placement, l'option retenue par Attijariwafa bank est le coût historique corrigé selon l'approche par composants.

1.2.4 Immobilisations incorporelles :

Norme :

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable sans substance physique.

Un actif incorporel satisfait au critère d'identifiabilité lorsqu'il :

- est séparable, c'est-à-dire qu'il peut être séparé de l'entité et être vendu, transféré, concédé par licence, loué ou échangé, soit de façon individuelle, soit dans le cadre d'un contrat, avec un actif ou un passif lié ; ou
- résulte de droits contractuels ou d'autres droits légaux, que ces droits soient ou non cessibles ou séparables de l'entité ou d'autres droits et obligations.

Deux méthodes d'évaluation sont possibles :

- Le modèle du coût ;
- Le modèle de la réévaluation. Ce traitement est applicable si le marché est actif.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle. Par contre, une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée est amortie sur cette durée.

Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée si elle est classée, dès la phase de recherche et développement, en tant qu'immobilisation.

Options retenues par Attijariwafa bank :

La norme Groupe consiste à ne pas multiplier les plans d'amortissement et d'avoir un plan d'amortissement identique dans les comptes consolidés IAS/IFRS.

Les frais d'acquisition non encore amortis en tant que charges à répartir au 01/01/06 ont été retraités en contrepartie des capitaux propres.

Droits au bail :

Les droits au bail comptabilisés en comptes sociaux ne sont pas amortis. En comptes consolidés, ils font l'objet d'un plan d'amortissement selon leur durée d'utilité.

Fonds de commerce :

Les fonds de commerce comptabilisés au niveau des comptes sociaux des différentes entités consolidées ont fait l'objet de revue pour valider le mode de leur comptabilisation dans le cadre des normes IAS/IFRS.

Logiciels :

Les durées de vie des logiciels utilisés sont différenciées selon la nature des logiciels concernés (logiciels d'exploitation ou logiciels de bureautique).

Valorisation des logiciels développés en interne :

La direction des Systèmes d'Information Groupe fournit les éléments nécessaires à la valorisation des logiciels développés en interne. Dans le cas où la valorisation n'est pas fiable, aucune immobilisation n'est à enregistrer.

Les droits de mutation, honoraires commissions et frais d'actes : sont selon leur valeur enregistrés en charges ou intégrés au coût d'acquisition.

Le suivi de plans d'amortissement distincts entre les comptes sociaux et les comptes IFRS est effectué dès lors que l'écart est supérieur à 1000 KMAD.

1.2.5 Goodwill :

Norme :

Coût d'un regroupement d'entreprises :

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à la méthode de l'acquisition selon laquelle le coût d'acquisition correspond à la contrepartie transférée pour obtenir le contrôle.

L'acquéreur doit évaluer le coût d'acquisition comme :

- le total des justes valeurs, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise ;
- les autres coûts directement attribuables éventuellement au regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils ont été encourus.

La date de l'acquisition est la date à laquelle l'acquéreur obtient effectivement le contrôle de l'entreprise acquise.

Affectation du coût d'un regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, affecter le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est ainsi constatée au niveau du Goodwill.

Comptabilisation du Goodwill :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif.

- Évaluation initiale : ce goodwill devra être évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.
- Évaluation ultérieure : Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit évaluer le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur constaté éventuellement lors des tests de dépréciation opérés annuellement ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause sa valeur comptabilisée à l'actif.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat.

Si la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises ne peut être déterminée que provisoirement avant la fin de la période au cours de laquelle le regroupement est effectué, l'acquéreur doit comptabiliser le regroupement en utilisant ces valeurs provisoires. L'acquéreur doit comptabiliser les ajustements de ces valeurs provisoires liés à l'achèvement de la comptabilisation initiale au cours de la période d'évaluation au-delà de laquelle aucun ajustement n'est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank :

- Option prise de ne pas retraiter les Goodwill existants au 31/12/05, et ce conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 « Première adoption des IFRS » ;
- Arrêt d'amortissement des Goodwill, car leur durée de vie est indéfinie selon la norme IFRS 3 révisée « regroupement d'entreprises » ;
- Des tests de dépréciation réguliers doivent être effectués pour s'assurer que la valeur comptable des Goodwill est inférieure à leur valeur recouvrable. Dans le cas contraire, une dépréciation devrait être constatée ;
- Les Unités Génératrices de Trésorerie sont définies comme le plus petit groupe identifiable d'actifs et de passifs fonctionnant selon un modèle économique propre ;
- La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des frais de cession. Cette notion intervient dans les tests de dépréciation d'actifs conformément à la norme comptable IAS 36. Si le test de dépréciation de l'actif met en exergue une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable, il convient de déprécier la valeur de l'actif de la différence entre ces deux valeurs.

1.2.6 Contrats de location :

Norme :

En janvier 2016, l'IASB a annoncé la mise en place de la norme IFRS 16, portant sur les contrats de location. Cette dernière remplace la norme l'IAS 17 et toutes les interprétations liées. Avec son entrée en application, à compter du 1er janvier 2019, la distinction entre « location simple » et « location financement » est supprimée. Désormais, l'ensemble des contrats de location ont le même traitement comptable.

Le bien loué est enregistré à l'actif du bilan au titre d'un « Droit d'Utilisation », et l'engagement financier associé au passif, au titre d'une « Dette Locative ». Dans le compte de résultat, le droit d'utilisation est amorti linéairement et la dette financière subit un amortissement dégressif sur la durée du contrat de location.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Modalités de transition

Selon l'IASB, la première application de la norme IFRS 16 peut se faire via deux principales approches :

- l'approche rétrospective complète qui consiste à reconstituer la dette locative et le droit d'utilisation comme si la norme avait toujours été appliquée.
- l'approche rétrospective modifiée qui prévoit deux options :

Évaluer le droit d'utilisation et la dette locative à la somme actualisée des loyers restant à verser depuis le 1^{er} janvier 2019 jusqu'à la fin de la durée de location (approche rétrospective cumulée)

Ou, reconstituer le droit d'utilisation comme si la norme avait toujours été appliquée et évaluer la dette locative à la somme actualisée des loyers restants à verser (approche rétrospective simple)

La modalité de transition retenue par le groupe Attijariwafa bank correspond à l'approche rétrospective cumulée. L'application de cette dernière n'engendre aucun impact sur les capitaux propres. En conséquence, les données comparatives relatives à l'exercice 2018 présentées en regard des données de l'exercice 2019 ne sont pas retraitées.

Seuils d'exemption :

L'obligation pour le preneur de comptabiliser un droit d'utilisation et une dette locative au titre d'une location peut ne pas être appliquée si l'un des deux seuils d'exemption prévus par la norme est respecté :

- durée du contrat inférieure ou égale à 12 mois, à condition que ledit contrat ne prévoit une option d'achat du bien loué à la fin de la période de location ;
- Valeur initiale du bien loué à l'état neuf inférieure ou égale à un seuil fixé librement par le preneur. Le seuil proposé par l'IASB est de 5 000 USD.

Pour la mise en oeuvre de la norme, le Groupe Attijariwafa bank a retenu les deux seuils d'exemption prévus par l'IASB.

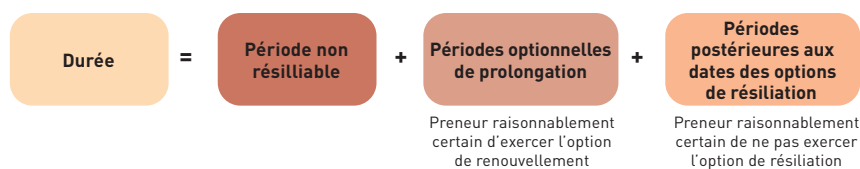
Durée :

La durée d'un contrat de location est définie comme étant la période pendant laquelle le contrat est exécutoire. Un contrat n'est plus exécutoire lorsque le preneur et le bailleur ont chacun le droit de le résilier sans la permission de l'autre partie et en s'exposant à une pénalité négligeable.

La période exécutoire du contrat de location, dite également période non résiliable, peut être augmentée par :

- les périodes optionnelles de reconduction du contrat de location que le locataire est raisonnablement certain d'exercer ;
- les périodes qui suivent les dates d'effet des options de résiliation du contrat de location que le locataire est raisonnablement certain de ne pas exercer.

La durée du contrat de location selon IFRS 16



Les durées de location retenues par catégories de biens loués par le groupe Attijariwafa bank se présentent comme suit :

Nature du bien loué	Durée appliquée
Baux commerciaux	9 ans
Baux à usage d'habitation	3 ans
Occupations temporaires du domaine public	20 ans
Baux à usage de construction	20 ans

Quant aux droits d'utilisation, les paiements à retenir correspondent à la valeur initiale de la dette locative, augmentée des coûts directs initiaux, des paiements d'avance et des coûts de remise en état.

En raison de l'adoption par le groupe Attijariwafa bank de l'approche rétrospective modifiée, le droit d'utilisation a été évalué, lors de la première application de l'IFRS 16, à la valeur de la dette locative telle que décrite ci-haut.

• Loyers :

Selon la norme IFRS 16, les paiements à retenir pour évaluer la dette locative sont au nombre de 5 à savoir :

- Les loyers de montants fixes ;
- Les loyers de montants variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux de référence ;
- Les garanties de valeur résiduelle ;
- Le prix d'exercice d'une option d'achat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer ;
- Les pénalités de résiliation anticipée du contrat si la durée de la location a été déterminée sous l'hypothèse que le preneur l'exercerait.

Quant aux droits d'utilisation, les paiements à retenir correspondent à la valeur initiale de la dette locative, augmentée des coûts directs initiaux, des paiements d'avance et des coûts de remise en état.

En raison de l'adoption par le Groupe Attijariwafa bank de l'approche rétrospective modifiée, le droit d'utilisation a été évalué, lors de la première application de l'IFRS 16, à la valeur de la dette locative telle que décrite ci-haut.

• Taux d'actualisation :

Pour actualiser les paiements servant à la détermination du droit d'utilisation et de la dette locative, l'IFRS 16 permet l'application de l'un des deux taux suivants :

- Taux d'intérêt implicite qui correspond au taux stipulé au niveau du contrat de location.
- À défaut de connaître le taux d'intérêt implicite, le taux d'emprunt marginal qui correspond au taux que le preneur devrait supporter à la date de commencement de la location pour un prêt d'une durée similaire à celle du contrat en vue d'acquiescer un actif d'une valeur égale à celle du bien loué.

Le taux d'actualisation retenu par le Groupe Attijariwafa bank pour évaluer les contrats de location simple éligibles à l'IFRS 16 correspond aux taux d'emprunt marginal.

Selon la norme, ledit taux dépend de trois principales composantes à savoir :

- Taux de référence : Taux d'émission des BDT ;
- Prime de risque du preneur ;
- Ajustement propre au contrat de location.

1.2.7 Actifs et passifs financiers – Classement et évaluation :

Norme :

Classification

Les actifs financiers, à l'exception de ceux relatifs aux activités d'assurance (cf § sur les assurances) sont classés dans les 3 catégories comptables :

- coût amorti,
- juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (« JVOCI ») et
- juste valeur par résultat (« JVR »).

La classification d'un actif financier dans l'une ou l'autre de ces 3 catégories est établie sur la base des critères clés suivants :

- catégorie de l'actif détenu (instrument de dette ou instrument de capitaux propres) ; et
- pour les actifs qui constituent des instruments de dettes (, en fonction à la fois (i) des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument (critère dit « SPPI » : solely payment of principal and interests ») et des modalités de gestion (dit « business model ») définies par la société. Les modalités de gestion sont relatives à la manière dont la société gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie et créer de la valeur.

Instruments de dette

La norme distingue trois modèles d'activités :

- Modèle dit de « Collecte » : Actifs gérés afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels
- Modèle dit de « Vente » : Actifs gérés à des fins de transaction
- Modèle dit « Mixte » : Actifs gérés afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels et en vue de la vente.

L'affectation des instruments de dettes à un de ces modèles s'apprécie en analysant comment les groupes d'instruments financiers sont collectivement gérés afin de déterminer l'objectif économique visé. L'identification du modèle économique ne s'effectue pas instrument par instrument, mais au niveau d'un portefeuille d'instruments financiers en analysant et en observant notamment :

- le mode d'évaluation, de suivi et de gestion des risques associés aux instruments financiers concernés,
- les cessions d'actifs réalisées et prévues (taille, fréquence, nature).

Instruments de capitaux propres

Les investissements dans des instruments de capitaux propres sont classés en « Actifs Financiers à la juste valeur par résultat » ou en « Actifs à la juste valeur par capitaux propres non recyclables ». Dans ce dernier cas, lors de la cession des titres, les gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres ne seront pas constatés en résultat. Seuls les dividendes seront comptabilisés en résultat.

Les parts de fonds ne répondent pas à la définition d'instruments de capitaux propres car remboursables au gré du porteur. Elles ne respectent pas non plus les critères de flux de trésorerie et sont donc comptabilisées en valeur de marché par résultat.

Evaluation

Actifs au coût amorti

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel cet instrument a été évalué lors de sa comptabilisation initiale :

- diminué des remboursements en principal ;
- majoré ou diminué de l'amortissement cumulé calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant du remboursement à l'échéance ;
- diminué de toutes les réductions pour dépréciations ou irrécouvrabilité.

Ce calcul doit inclure l'ensemble des commissions et autres montants payés ou reçus directement attribuables aux crédits, les coûts de transaction et toute décote ou surcote.

Actifs à la juste valeur par résultat

Conformément à IFRS 9, les actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat sont des actifs ou passifs acquis ou générés par l'entreprise principalement dans l'objectif de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitrage.

Tous les instruments dérivés sont des actifs (ou passifs) financiers à la juste valeur par résultat, sauf lorsqu'ils sont désignés en couverture.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie de titre ne fait pas l'objet de dépréciation.

Actifs à la juste valeur par capitaux propres

Cette catégorie de titre concerne : les instruments de dettes du portefeuille de placement et les instruments de dettes détenus à long terme.

Les variations de juste valeur des titres (positives ou négatives) classés en "Actifs à la juste valeur par capitaux propres" sont enregistrées en capitaux propres (recyclables). L'amortissement dans le temps de l'éventuelle surcote/ décote des titres à revenus fixes est comptabilisé en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

Emprunt et dépôt :

Lors de sa mise en place, un dépôt ou un emprunt classé en IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » doit être évalué initialement au bilan à sa juste valeur augmentée ou minorée :

- Des coûts de transaction (ils correspondent aux coûts d'acquisition externes directement attribuables à l'opération),
- Des commissions perçues correspondant à « des honoraires qui font partie intégrante du taux de rendement effectif du dépôt ou de l'emprunt.

Les dépôts et emprunts classés en IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » font l'objet en date d'arrêté d'une évaluation ultérieure au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (taux actuariel).

Les dépôts classés en IFRS dans la catégorie « Passifs détenus à des fins de transaction » font l'objet en date d'arrêté d'une évaluation ultérieure à la juste valeur. La juste valeur du dépôt est calculée intérêts courus exclus. Un dépôt ou un emprunt peut être le contrat hôte d'un dérivé incorporé. Dans certaines conditions, le dérivé incorporé doit être séparé du contrat hôte et comptabilisé selon les principes applicables aux dérivés. Cette analyse doit être menée à l'initiation du contrat sur la base des clauses contractuelles.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Prêts & créances :

La norme Groupe consiste en l'application du coût amorti à l'ensemble des crédits à plus d'un an en fonction de leur importance significative. Les crédits à moins d'un an sont maintenus au coût historique.

Emprunt :

Les dettes et dépôts sont ventilés par nature entre les différentes catégories « Passifs financiers » / « Passifs de trading » / « Passifs à la juste valeur sur option ».

Dépôt :

Les dépôts à vue :

Pour les dépôts à vue, le groupe Attijariwafa bank applique la norme IFRS 13. La juste valeur d'un dépôt à vue ne peut être inférieure au montant payable sur demande. Elle est actualisée à partir de la première date où le paiement de ce montant pourrait être exigé.

Les dépôts rémunérés :

- Dépôts rémunérés à des taux de marché : la juste valeur correspond à la valeur nominale, sous réserve de la non significativité des coûts marginaux de transaction.
- Il est nécessaire de conserver les historiques de taux sur 10 ans afin de pouvoir justifier que les taux correspondent à des taux de marché d'origine.
- Dépôts rémunérés à des taux hors marché : la juste valeur est constituée de la valeur nominale et d'une décote.

Les comptes sur carnet :

Le taux appliqué est réglementé pour la grande majorité des établissements de crédit de la place. Il est de ce fait, réputé être un taux de marché.

Par conséquent, aucun retraitements IFRS n'a été prévu pour les comptes sur carnet.

Les produits de collecte doivent être classés dans la catégorie des « autres passifs »

Classification des portefeuilles

Attijariwafa bank et autres entités hors compagnie d'assurance		
Actifs à la JVR	Instruments de dettes à la JV OCI	Instruments de dettes au coût amorti
• Portefeuilles de Trading de la Salle des Marchés	• Bons du Trésor négociables classés en Portefeuille de placement • Obligations et autres titres de créances négociables	• Bons du Trésor classés en Portefeuille d'investissement

Prêts/emprunts de titres et titres donnés / reçus en pension :

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé en « Passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

Actions propres :

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante Attijariwafa bank. Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés, aussi les résultats y afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

1.2.8 Actifs et passifs financiers – Dépréciation :

Norme :

IFRS9 introduit un nouveau modèle de reconnaissance des dépréciations des actifs financiers, basé sur les pertes de crédit attendues (« expected credit losses » ou « ECL »). Ce nouveau modèle qui s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti ou aux actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres, constitue un changement par rapport au modèle actuel d'IAS 39, basé sur les pertes de crédit avérées.

Suivi de la dégradation du risque

La nouvelle norme adopte ainsi une approche en 3 phases (« buckets ») : l'affectation d'un actif financier dans l'une ou l'autre des phases est basée sur l'existence ou non d'une augmentation significative de son risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale.

- phase 1 (« portefeuille sain ») : pas d'augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ;
- phase 2 (« portefeuille avec détérioration significative du risque de crédit ») : augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ; par ailleurs, il existe selon la norme une présomption réfutable d'augmentation significative du risque de crédit associé à un actif financier depuis la comptabilisation initiale en cas d'impayés de plus de 30 jours.
- phase 3 (« portefeuille en défaut ») : événement de crédit avéré / défaut.

Le montant de la dépréciation et la base d'application du taux d'intérêt effectif dépend du « bucket » auquel l'actif financier est alloué.

L'approche des pertes de crédit attendues sous IFRS 9 est symétrique, c'est-à-dire que si des pertes de crédit attendues à maturité ont été comptabilisées lors d'une précédente période d'arrêté, et s'il s'avère qu'il n'y a plus, pour l'instrument financier et pour la période d'arrêté en cours, d'augmentation significative du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, la provision est à nouveau calculée sur la base d'une perte de crédit attendue à 12 mois, actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition.

Mesure des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit (c'est-à-dire la valeur actuelle des déficits de trésorerie) pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition.

Le calcul du montant des pertes attendues s'appuie sur 3 paramètres principaux : la probabilité de défaut ('PD'), la perte en cas de défaut ('LGD') et le montant de l'exposition en cas de défaut ('EAD') tenant compte des profils d'amortissement. Les pertes attendues sont calculées comme le produit de la PD par la LGD et l'EAD.

- La probabilité de Défaut (PD) représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers (selon la « Définition du défaut et de la dépréciation ci-dessus) pendant les 12 prochains mois ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité) ;
- Exposition en cas de défaut (EAD : Exposure at default) : elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle ;
- La perte en cas de défaut (LGD) représente la perte attendue au titre de l'exposition qui serait en défaut. La LGD varie selon le type de contrepartie, le type de créance sur cette contrepartie, l'ancienneté du contentieux et la disponibilité ou non de collatéraux ou garanties. La LGD est représentée par un pourcentage de perte par unité d'exposition au moment du défaut (EAD). La LGD est le pourcentage moyen de perte sur l'exposition au moment du défaut, quelle que soit la date de survenance du défaut au cours de la durée du contrat.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Suivi de la dégradation du risque

L'appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit se fonde en premier lieu sur le dispositif de notation interne du risque de crédit mis en œuvre par le Groupe, ainsi que sur les dispositifs de suivi des créances sensibles et sur les impayés. Par ailleurs, il existe selon la norme une présomption réfutable d'augmentation significative du risque de crédit associé à un actif financier depuis la comptabilisation initiale en cas d'impayés de plus de 30 jours.

Définition du défaut

La définition du défaut est alignée sur les critères adoptés par Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 19/G/2002. Cette définition est également celle retenue par le groupe dans sa gestion interne.

Mesure des pertes de crédit attendues

Le groupe Attijariwafa bank a développé des modèles statistiques, spécifiques à chacune de ces entités concernées, pour calculer les pertes attendues sur la base des :

- Systèmes de notation internes
- Historiques de passage en défaut
- Historiques de recouvrement des créances en souffrance ;
- Eléments à la disposition des entités de recouvrement pour les créances en souffrance présentant des montants relativement significatifs ;
- Garanties et sûretés détenues.

1.2.9 Dérivés et dérivés incorporés :

Norme :

Un dérivé est un instrument financier ou un autre contrat entrant dans le champ d'application de la norme IFRS 9 et qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur varie en fonction d'une variation d'un taux d'intérêt spécifié, du prix d'un instrument financier, du prix d'une marchandise, d'un taux de change, d'un indice de prix ou de taux, d'une notation de crédit ou d'un indice de crédit ou d'une autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat (parfois appelé le « sous-jacent »).
- il ne requiert aucun placement net initial ou un placement net initial inférieur à celui qui serait nécessaire pour d'autres types de contrats dont on pourrait attendre des réactions similaires aux évolutions des conditions du marché ; et
- il est réglé à une date future.

Un instrument de couverture est un dérivé désigné ou (pour une couverture du seul risque de variation des taux de change) un actif ou passif financier désigné non dérivé dont on s'attend à ce que la juste valeur ou les flux de trésorerie compensent les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert désigné.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Le groupe Attijariwafa bank n'utilise pas à ce jour de dérivés de couverture. Il n'est donc pas soumis aux dispositions de la comptabilité de couverture.

L'ensemble des opérations faisant appel à des dérivés (dans leur large panel) est comptabilisé en actifs/passifs à la juste valeur par résultat.

Dérivés incorporés :

Norme :

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome. La norme IFRS 9 définit un contrat hybride comme un contrat comprenant un contrat hôte et un dérivé incorporé. Lorsque le contrat hôte constitue un actif financier, le contrat hybride doit être évalué entièrement à la JVR car ses flux contractuels ne revêtent pas un caractère basique (SPPI).

Lorsque le contrat hôte constitue un passif financier, le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- le contrat hybride n'est pas comptabilisé à sa juste valeur ;
- séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé ;
- les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celle du contrat hôte.

La norme IFRS 9 préconise de valoriser le contrat hôte à l'initiation en effectuant la différence entre la juste valeur du contrat hybride (= coût) et la juste valeur du dérivé incorporé.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Si le résultat de chiffrage des dérivés incorporés à la juste valeur fait ressortir un impact significatif, le dérivé incorporé est à comptabiliser sous la rubrique « actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

1.2.10 Assurance

Contrat d'assurance :

Le traitement des contrats qualifiés de contrat d'assurance au sens de la définition donnée par la norme IFRS 4 ainsi que des contrats d'investissement à participation discrétionnaire est régi par la norme IFRS 4 dont les principales dispositions sont récapitulées ci-après :

La possibilité de continuer à comptabiliser ces contrats selon les principes comptables actuels, en distinguant les trois contrats d'assurance selon IFRS 4 :

1. Les contrats d'assurance purs
2. Les contrats financiers comportant une clause discrétionnaire de participation aux bénéfices
3. Et les passifs relatifs aux autres contrats financiers, qui relevant de la norme IAS 39, et qui sont comptabilisés dans le poste « Dettes envers la clientèle ».

L'obligation de séparer et de comptabiliser en juste valeur par résultat les dérivés incorporés qui ne bénéficieraient pas d'une exemption selon IFRS 4,

L'interdiction de constitution de provisions au titre de demandes d'indemnisation éventuelles selon des contrats d'assurance non encore souscrits à la date de reporting (telles que les provisions pour risques de catastrophe et les provisions pour égalisation).

L'obligation de mettre en œuvre un test de suffisance des passifs d'assurance comptabilisés et un test de dépréciation relatif aux actifs au titre des cessions en réassurance.

Par ailleurs, l'assureur n'est pas tenu mais est autorisé à changer ses méthodes comptables relatives aux contrats d'assurance pour éliminer une prudence excessive. Toutefois, si un assureur évalue déjà ses contrats d'assurance avec une prudence suffisante, il ne doit pas introduire de prudence supplémentaire.

Un actif des cessions en réassurance est déprécié, en comptabilisant en résultat cette perte de valeur, si et seulement si :

- Il existe des preuves tangibles, par suite d'un événement qui est survenu après la comptabilisation initiale de l'actif au titre des cessions en réassurance qui font que la cédante peut ne pas recevoir tous les montants qui lui sont dus selon les termes du contrat ;
- Cet événement a un impact évaluable de façon fiable sur les montants que la cédante recevra du réassureur.

L'obligation pour un assureur de conserver les passifs d'assurance dans son bilan jusqu'à leur acquittement ou annulation, ou expiration, et de présenter les passifs d'assurance sans les compenser par rapport aux actifs au titre des cessions en réassurance ;

L'obligation de constater un nouveau passif d'assurance en IFRS 4 «shadow accounting» appelée la participation des assurés aux bénéfices différée et qui représente la quote-part revenant aux assurés des plus-values latentes des actifs affectés aux contrats financiers, prise en charge par la norme IAS 39.

Placement de l'assurance

L'IASB a publié le 12 septembre 2016 des modifications à IFRS 4 « Contrats d'assurance » intitulées « Application d'IFRS 9 Instruments financiers et d'IFRS 4 Contrats d'assurance ». Ces modifications sont applicables pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018. Ces amendements donnent aux entités qui exercent principalement des activités d'assurance la possibilité de reporter jusqu'au 1er janvier 2021 la date d'application de la norme IFRS 9. Ce report permet aux entités concernées de continuer à présenter leurs états financiers selon la norme IAS 39 existante. Cette exemption temporaire d'application d'IFRS 9, limitée aux groupes majoritairement assurance dans les amendements de l'IASB, a été étendue par Bank Al-Maghrib aux entités d'assurance consolidées par des établissements de crédit produisant des comptes consolidés conformément au PCEC.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Contrat d'assurance :

Un test de suffisance de passif a déjà été mis en œuvre par Wafa Assurance qui a fait appel à un actuaire externe pour l'évaluation de ses provisions techniques.

La provision pour fluctuations de sinistralité relative aux contrats d'assurance non vie est à éliminer.

Placement de l'assurance :

Attijariwafa bank a opté pour cette exemption aux entités d'assurance, y compris les fonds relevant de cette activité, qui appliquent ainsi la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

Les instruments détenus en portefeuilles sont classés actuellement dans les catégories suivantes :

HFT	AFS	HTM	Prêts et créances
• Le portefeuille des OPCVM consolidés	• Les actions et parts sociales • Les participations dans les SCI (Panorama...) • Les bons de trésor, les obligations non cotés...	• Néant	• Les prêts immobilisés

1.2.11 La juste valeur :

Norme :

La norme IFRS 13 définit la juste valeur comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction ordonnée sur le marché principal (ou le plus avantageux) à la date d'évaluation selon les conditions courantes du marché (i.e. un prix de sortie), que ce prix soit directement observable ou estimé en utilisant une autre technique d'évaluation.

IFRS 13 présente une hiérarchie des justes valeurs qui classe selon trois niveaux d'importance les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données d'entrée de niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (données d'entrée de niveau 3).

Données d'entrée de niveau 1

Les données d'entrée de niveau 1 s'entendent des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Un prix coté dans un marché actif fournit la preuve la plus fiable de la juste valeur et doit être utilisée sans ajustement pour évaluer la juste valeur lorsque disponible, sauf dans des cas spécifiques précisés dans la norme (§ 79).

Données d'entrée de niveau 2

Les données d'entrée de niveau 2 sont des données d'entrée, autres que les prix cotés inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement.

Si l'actif ou le passif a une échéance spécifiée (contractuelle), une donnée d'entrée de niveau 2 doit être observable pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif. Les données d'entrée de niveau 2 comprennent :

- les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs similaires ;
- les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- les données d'entrée autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, par exemple, les taux d'intérêt et les courbes de taux observables aux intervalles usuels, les volatilités implicites, les différentiels de taux.

Les ajustements apportés aux données d'entrée de niveau 2 varient selon des facteurs spécifiques à l'actif ou au passif. Ces facteurs incluent : l'état de l'actif ou l'endroit où il se trouve, la mesure dans laquelle les données d'entrée ont trait à des éléments comparables à l'actif ou au passif, ainsi que le volume et le niveau d'activité sur les marchés où ces données d'entrée sont observées.

Un ajustement qui est significatif pour la juste valeur dans son ensemble peut donner lieu à une évaluation de la juste valeur classée au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur si l'ajustement utilise des données d'entrée importantes non observables.

Données d'entrée de niveau 3

Les données d'entrée de niveau 3 sont les données d'entrée concernant l'actif ou le passif qui sont fondées sur des données non observables. Ces données d'entrée non observables doivent être utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'y a pas de données d'entrée observables disponibles, ce qui rend possible l'évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou presque pas, d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif à la date d'évaluation. Cependant, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'un prix de sortie du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables doivent refléter les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses concernant le risque.

La valeur de marché est déterminée par le Groupe :

- soit à partir de prix cotés sur un marché actif,
- soit à partir d'une technique de valorisation faisant appel à des méthodes de calcul mathématiques fondées sur des théories financières reconnues et des paramètres de marché observables :

➔ CAS 1: Instruments traités sur des marchés actifs

Lorsque des prix cotés sur un marché actif sont disponibles, ils sont retenus pour la détermination de la valeur de marché. Sont ainsi valorisés les titres cotés et les dérivés sur marchés organisés comme les futures et les options. La majorité des dérivés de gré à gré, swaps et options simples, est traitée sur des marchés actifs, leur valorisation est opérée par des modèles communément admis (méthode d'actualisation des cash flows futurs, modèle de Black and Scholes, techniques d'interpolation) et fondés sur des prix de marché cotés d'instruments ou de sous-jacents similaires.

➔ CAS 2: Instruments traités sur des marchés inactifs

Produits traités sur un marché inactif valorisés avec un modèle interne fondé sur des paramètres directement observables ou déduits de données observables.

Certains instruments financiers, bien que n'étant pas traités sur des marchés actifs, sont valorisés selon des méthodes fondées sur des paramètres observables sur les marchés.

Les modèles utilisent des paramètres de marché calibrés à partir de données observables telles que les courbes de taux, les nappes de volatilité implicite des options, les taux de défaut et hypothèses de pertes obtenues à partir de données de consensus ou à partir des marchés actifs de gré à gré.

Transfert :

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie peuvent intervenir lorsque les instruments répondent aux critères de classification dans le nouveau niveau, ces critères étant dépendants des conditions de marché et des produits. Les changements d'observabilité, le passage du temps et les événements affectant la vie de l'instrument sont les principaux facteurs qui déclenchent les transferts. Les transferts sont réputés avoir été réalisés en début de période.

Au cours de l'exercice 2019, il n'y a pas eu de transferts entre les niveaux de juste valeur.

1.2.12 Provisions

Norme :

Une provision doit être comptabilisée lorsque :

- L'entreprise a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé,
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision ne doit être comptabilisée.

En IFRS, lorsque l'effet est significatif, l'actualisation des provisions pour risques et charges pour lesquelles la sortie probable des ressources prévue dépasse une année est obligatoire.

En IFRS les passifs éventuels, hors regroupements d'entreprises, ne sont pas provisionnés. La mention est fournie en annexe lorsque le passif ou l'actif éventuel est significatif.

1.2.13 Avantages au Personnel

Norme :

L'objectif de la présente norme est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et des informations à fournir à leur sujet. La présente norme doit être appliquée à la comptabilisation, par l'employeur, de tous les avantages du personnel sauf ceux auxquels s'applique l'IFRS 2.

Ces avantages comprennent notamment ceux accordés en vertu :

- de régime ou autre accord formel établi entre une entité et des membres du personnel, pris individuellement ou collectivement, ou leur représentant
- de dispositions légales ou d'accords sectoriels au terme desquels les entités sont tenues de cotiser à un régime national ou sectoriel, ou à un régime multi employeurs
- d'usages qui donnent lieu à une obligation implicite et ceci lorsque l'entité n'a pas d'autre solution réaliste que de payer les avantages du personnel.

Les avantages du personnel sont les contreparties de toutes formes accordées par une entité pour les services rendus par les membres de son personnel ou pour la cessation de leur emploi. Ils comprennent 4 catégories :

Les avantages à court terme :

Ce sont les avantages du personnel (autres que les indemnités de cessation d'emploi) dont le règlement intégral est attendu dans les 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice au cours duquel les membres du personnel ont rendu les services correspondant.

Ex : les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels et congés maladie payés, l'intéressement et les primes, ...

L'entité doit comptabiliser le montant non actualisé des avantages à court terme qu'elle s'attend à lui payer en contrepartie des services d'un membre du personnel au cours d'une période comptable :

- Au passif, après déduction du montant déjà payé, le cas échéant.
- En charge.

Les avantages postérieurs à l'emploi :

Ce sont les avantages du personnel qui sont payables après la fin de l'emploi.

Ex : les prestations de retraite, assurance vie et assistance médicale postérieures à l'emploi.

On distingue deux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi :

1. Le régime à cotisations définies : selon ce dernier une entité verse des cotisations définies à un fonds et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir toutes les prestations correspondant aux services rendus par le personnel. Le risque actuariel et le risque de placement sont donc, supportés par le membre du personnel.

La comptabilisation des régimes à cotisations définies est simple car aucune hypothèse actuarielle n'est nécessaire pour évaluer l'obligation ou la dépense et donc il ne peut y avoir d'écarts actuariels.

L'entité doit comptabiliser les cotisations à payer à un régime à cotisations définies en échange des services d'un des membres du personnel :

- Au passif, après déduction des cotisations déjà payées, le cas échéant.
- En charges

2. Le régime à prestations définies : engage l'entité à servir les prestations convenues aux membres de son personnel en activité et aux anciens membres de son personnel. Celle-ci supporte donc le risque actuariel et le risque de placement.

La comptabilisation des régimes à prestation définies est assez complexe du fait que des hypothèses actuarielles sont nécessaires pour évaluer l'obligation et la charge et qu'il peut y avoir des écarts actuariels. De plus, les obligations sont évaluées sur une base actualisée (car peuvent être réglées de nombreuses années après que les membres du personnel ont rendu les services correspondants).

Le régime multi-employeurs qui n'est pas un régime général ni obligatoire et qui doit être classé par l'entreprise comme régime à cotisations définies ou comme régime à prestations définies, en fonction des caractéristiques du régime.

Les autres avantages à long terme :

Ils comprennent notamment les absences de longue durée rémunérées, comme les congés liés à l'ancienneté ou les congés sabbatiques. Ils comprennent aussi les primes d'ancienneté et autres avantages liés à l'ancienneté et les jubilés (telles que « wissam schochl »), les indemnités d'incapacité de longue durée, s'ils sont payables 12 mois ou plus après la clôture de l'exercice, les primes et les rémunérations différées...

Habituellement, l'évaluation des autres avantages à long terme n'est pas soumise au même degré de confusion que celle des avantages postérieurs à l'emploi. C'est pour cela que la présente norme prévoit une méthode simplifiée pour la comptabilisation des autres avantages à long terme selon laquelle les réévaluations ne sont pas comptabilisées en autres éléments du résultat global.

Les indemnités de cessation d'emploi :

Ce sont les avantages du personnel fournis en contrepartie de la cessation de l'emploi d'un membre du personnel résultant soit de la décision de l'entité de mettre fin à l'emploi du membre du personnel avant l'âge normal de départ en retraite, soit de la décision du membre du personnel d'accepter une offre d'indemnité en échange de la cessation de son emploi.

L'entité doit comptabiliser un passif et une charge au titre des indemnités de cessation d'emploi à la première des dates suivantes :

- La date à laquelle elle ne peut plus retirer son offre d'indemnités.
- La date à laquelle elle comptabilise les coûts d'une restructuration entrant dans le champ d'application d'IAS 37 et prévoyant le paiement de telles indemnités.

Dans le cas d'indemnités de cessation d'emploi payables par suite de la décision de l'entité de mettre fin à l'emploi d'un membre du personnel, l'entité ne peut plus retirer son offre d'indemnités dès qu'elle a communiqué aux membres du personnel concernés un plan de licenciement qui satisfait aux critères suivants :

- Les mesures requises pour mener le plan à bien indiquent qu'il est improbable que des changements importants soient apportés au plan.
- Le plan indique le nombre de personnes visées par le licenciement, leur catégorie d'emploi ou leur fonction, et leur lieu de travail ainsi que sa date de réalisation prévue.
- Le plan fixe les indemnités de cessation d'emploi avec une précision suffisante pour permettre aux membres du personnel de déterminer la nature et le montant des prestations qu'ils toucheront lors de la cessation de leur emploi.

Évaluation des engagements :

Méthode :

La valorisation des régimes à prestations définies implique notamment l'obligation d'utiliser des techniques actuarielles pour estimer de façon fiable le montant des avantages accumulés par le personnel en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Cela suppose d'estimer les prestations, les variables démographiques du type mortalité et rotation du personnel, les variables financières de cessation d'emploi de type taux d'actualisation, et les augmentations futures des salaires qui influenceront sur le coût des prestations.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est la méthode des unités de crédit projetées « Projected Unit Credit ».

Elle équivaut à reconnaître, à la date de calcul de l'engagement, un engagement égal à la valeur actuelle probable des prestations de fin de carrière estimées multipliée par le rapport entre l'ancienneté à la date du calcul et à la date de départ en retraite du salarié.

Cela revient à considérer que l'engagement se constitue au prorata de l'ancienneté acquise par le salarié. En conséquence, le calcul des droits est effectué en fonction de l'ancienneté du salarié et du salaire estimé au jour de la fin de carrière défini.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Il a été convenu pour le cas d'Attijariwafa bank que les prestations de retraites relevaient du régime à contributions définies. Par conséquent, leur comptabilisation ne requiert aucun retraitement IFRS.

Dans le cas de la couverture médicale postérieure à l'emploi (CMIM), Attijariwafa bank ne dispose pas d'informations suffisantes pour comptabiliser comme tel ce régime multi-employeurs à prestations définies.

D'autre part, le Groupe a comptabilisé des provisions spécifiques à ses engagements envers une partie de son personnel qui ont concernés notamment : Les primes de fin de carrière et primes de médailles de travail (Ouissam Achoughl).

1.2.14 Paiements à base d'actions :

Les paiements à base d'actions sont constitués par les paiements fondés sur des actions émises par le Groupe qu'ils soient dénoués par la remise d'actions ou par un versement de numéraires dont le montant dépend de l'évolution de la valeur des actions.

Ces paiements peuvent se faire par attribution d'options de souscription (stocks option) ou par une offre de souscription d'action aux salariés (OPV).

Pour les offres de souscription d'action aux salariés, une décote est octroyée par rapport au prix moyen de marché sur une période donnée. La charge de cet avantage est constatée en tenant compte de la période d'incessibilité.

1.2.15 Crise sanitaire liée au Covid-19

Les comptes consolidés intermédiaires du groupe ont été établis sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir. Les estimations réalisées pour le calcul des pertes attendues conformément à IFRS 9 tiennent compte des incertitudes actuelles sur les conséquences, la durée et l'intensité de la crise économique générée par la pandémie de Covid-19.

Impact des mesures de soutien sur le suivi de la dégradation du risque

Conformément aux communications de l'IASB relative à la prise en compte des impacts de la crise dans le calcul des pertes attendues en application de la norme IFRS 9, l'exercice du jugement dans l'application des principes d'IFRS 9 du risque de crédit et le classement des instruments financiers qui en résulte reste prépondérant.

Il a notamment été rappelé :

- qu'un report d'échéance n'a pas systématiquement comme conséquence une remise en cause de la situation financière des clients et n'indique pas automatiquement une augmentation significative du risque de contrepartie.
- que les modifications contractuelles dans le cadre de l'octroi d'un moratoire limité dans le temps ne peuvent généralement pas être considérées comme des évolutions liées à des cas de restructurations pour difficultés financières.

Les reports d'échéance octroyés dans le cadre des dispositifs de soutien à l'économie n'ont donc pas entraîné de manière systématique un passage de Bucket 1 « portefeuille sain » vers le Bucket 2 « portefeuille avec détérioration significative du risque de crédit » ou de Bucket 2 « portefeuille avec détérioration significative du risque de crédit » vers le Bucket 3 « portefeuille en défaut »

Prise en compte des perspectives macroéconomiques dans le calcul des pertes attendues

Les pertes de crédit attendues sont déterminées de manière :

- à refléter un montant objectif et fondé sur des pondérations probabilistes appliquées à un intervalle de résultats possibles,
- et à tenir compte des informations raisonnables et justifiables, disponibles et relatives aux événements passés, aux circonstances actuelles et aux prévisions de la conjoncture économique encore à venir, qu'il est possible, à la date de clôture, d'obtenir sans devoir engager des coûts ou des efforts déraisonnables

Conformément à la méthodologie de prise en compte des perspectives macroéconomiques dans ses modèles de calcul, le groupe a utilisé trois scénarios pour le calcul des paramètres de provisionnement IFRS 9. Ces scénarios sont établis par les économistes du groupe. À chaque scénario est attribué un coefficient de pondération et les résultats des modèles correspondent à une moyenne probabilisée de ces scénarios.

Ces trois scénarios intègrent des hypothèses différenciées sur les conséquences, l'intensité et la durée de la crise.

Le calcul du montant des pertes attendues correspond au produit des paramètres de risque suivants à horizon un an pour les encours sains (« Bucket 1 ») ou à maturité pour les encours ayant subi une dégradation du risque de crédit (« Bucket 2 ») ou en défaut (« Bucket 3 ») :

- le montant de l'exposition en cas de défaut (« EAD ») tenant compte des profils d'amortissement : le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle
- la probabilité de défaut (« PD ») : la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers pendant les 12 prochains mois (PD à 1 an) ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité)
- La perte en cas de défaut (LGD) : la perte attendue au titre de l'exposition qui serait en défaut. La LGD varie selon le type de contrepartie, le type de créance sur cette contrepartie, l'ancienneté du contentieux et la disponibilité ou non de collatéraux ou garanties

Les hypothèses macroéconomiques prises en compte telles que décrit ci-dessus conduisent à une dégradation des paramètres de risque et principalement une augmentation des Probabilités de défaut retenues dans les calculs au 30 juin 2020.

Des compléments sectoriels établis au niveau local sur des portefeuilles ou entités spécifiques du Groupe viennent compléter les scénarios macroéconomiques définis en central.

Sur la base des scénarios et pondérations cités ci-dessus et après prise en compte des ajustements méthodologiques et des mesures de soutien, le calcul des pertes de crédit attendues a conduit le Groupe à comptabiliser une charge en Coût du risque de 3 021 millions de dirhams au 30 juin 2020, soit une augmentation de 2 107 millions de dirhams (+231%) par rapport au 30 juin 2019.

BILAN CONSOLIDÉ au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

ACTIF	NOTES	30/06/2020	31/12/2019
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		24 867 042	24 731 843
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2.1	61 690 374	55 788 147
Actifs financiers détenus à des fins de transactions		60 159 129	54 323 800
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat		1 531 245	1 464 347
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2.2 / 2.11	57 261 303	51 845 481
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		18 830 515	13 756 133
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		2 306 771	2 183 878
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)		36 124 017	35 905 470
Titres au coût amorti	2.11 / 2.13	17 589 234	16 120 400
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	2.3 / 2.11	28 792 406	23 394 354
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	2.4 / 2.11	330 152 590	323 752 579
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements des activités d'assurance			
Actifs d'impôt courant		338 232	141 683
Actifs d'impôt différé		3 617 566	2 935 008
Comptes de régularisation et autres actifs		11 042 668	11 112 167
Actifs non courants destinés à être cédés		74 730	75 125
Participations dans des entreprises mises en équivalence		66 384	83 871
Immeubles de placement		2 432 017	2 466 111
Immobilisations corporelles	2.5	6 970 872	7 289 029
Immobilisations incorporelles	2.5	2 979 973	2 952 568
Ecart d'acquisition	2.6	9 940 202	9 913 347
TOTAL ACTIF		557 815 595	532 601 713

PASSIF	Notes	30/06/2020	31/12/2019
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		4 048	4 408
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	2.7	1 413 104	688 210
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		1 413 104	688 210
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option			
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	2.8	57 903 796	45 994 702
Dettes envers la clientèle	2.9	343 624 486	335 576 694
Titres de créance émis		23 465 191	21 993 710
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt courant		675 120	1 178 770
Passifs d'impôt différé		2 620 048	2 603 572
Comptes de régularisation et autres passifs		16 681 423	16 613 569
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance		37 414 559	36 482 016
Provisions	2.10 / 2.11	2 783 658	2 761 922
Subventions et fonds assimilés		156 136	157 270
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		16 132 079	14 621 834
Capitaux propres		54 941 946	53 925 039
Capital et réserves liées		12 551 765	12 551 765
Réserves consolidées		38 401 810	31 791 529
Part du Groupe		34 122 683	28 210 456
Part des minoritaires		4 279 127	3 581 073
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		2 398 075	2 630 652
Part du Groupe		1 000 953	1 049 529
Part des minoritaires		1 397 122	1 581 124
Résultat net de l'exercice		1 590 297	6 951 093
Part du Groupe		1 248 363	5 816 007
Part des minoritaires		341 934	1 135 086
TOTAL PASSIF		557 815 595	532 601 713

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

	Notes	30/06/2020	30/06/2019
Intérêts et produits assimilés	3.1	11 291 537	10 831 374
Intérêts et charges assimilés	3.1	-3 415 758	-3 577 580
MARGE D'INTERÊT		7 875 779	7 253 793
Commissions perçues	3.2	2 641 890	2 829 621
Commissions servies	3.2	-415 388	-370 937
MARGE SUR COMMISSIONS		2 226 503	2 458 684
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette			
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat		1 557 641	1 695 471
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		1 564 511	1 695 471
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		-6 871	
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres		275 287	387 253
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		3 287	14 553
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		62 558	86 930
Rémunérations des actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)		209 442	285 770
Gains ou pertes nets résultants de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti			
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers à la JV par CP en actifs financiers à la JVR			
Produits des autres activités		4 549 504	4 358 891
Charges des autres activités		-4 101 877	-4 377 442
PRODUIT NET BANCAIRE		12 382 837	11 776 651
Charges générales d'exploitation		-5 880 779	-4 765 101
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		-788 536	-740 926
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		5 713 521	6 270 623
Coût du risque de crédit	3.3	-3 021 321	-913 631
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 692 200	5 356 993
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence		-5 421	5 691
Gains ou pertes nets sur autres actifs		10 514	12 339
Variations de valeurs des écarts d'acquisition			
RESULTAT AVANT IMPÔTS		2 697 293	5 375 023
Impôts sur les bénéfices		-1 106 997	-1 892 604
Résultat net d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession			
RESULTAT NET		1 590 297	3 482 419
Intérêts minoritaires		-341 934	-547 634
RESULTAT NET PART DU GROUPE		1 248 363	2 934 785
Résultat de base par action		5,95	13,98
Résultat dilué par action		5,95	13,98

RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

	30/06/2020	31/12/2019
Résultat net	1 590 297	6 951 093
Éléments recyclables en résultat net :		
Écarts de conversion	133 729	244 290
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-385 464	1 315 591
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	-12 067	-1 418
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables		
Impôts liés	156 122	-466 082
Éléments non recyclables en résultat net :		
Réévaluation des immobilisations		
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies		
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat		
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres	-5 067	-23 760
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		
Impôts liés	1 831	8 131
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-110 915	1 076 752
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	1 479 382	8 027 845
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	1 290 296	6 377 222
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	189 086	1 650 623

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres - part du Groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL
Capitaux propres de clôture au 31 décembre 2018	2 098 597	10 453 168	-2 461 129	33 763 639	699 163	-34 103	44 519 337	5 952 057	50 471 394
Opérations sur capital				407 457			407 457	253 743	661 200
Paiements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres									
Dividendes				-2 733 310			-2 733 310	-727 158	-3 460 468
Résultat de l'exercice				5 816 007			5 816 007	1 135 086	6 951 093
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions									
Instruments financiers : variation de juste valeur et transfert en résultat					393 022	-8 554	384 468	449 415	833 883
Ecarts de conversion : variation et transferts en résultat				178 167			178 167	66 122	244 290
Gains ou pertes latentes ou différés				178 167	393 022	-8 554	562 636	515 537	1 078 173
Autres variations				-528 562			-528 562	-831 983	-1 360 545
Variations de périmètre				-415 808			-415 808		-415 808
Capitaux propres de clôture au 31 décembre 2019	2 098 597	10 453 168	-2 461 129	36 487 590	1 092 185	-42 657	47 627 757	6 297 282	53 925 039
Opérations sur capital				46 137			46 137	-130 893	-84 756
Paiements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres									
Dividendes				-61 883			-61 883	-459 555	-521 439
Résultat de l'exercice				1 248 363			1 248 363	341 934	1 590 297
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions									
Instruments financiers : variation de juste valeur et transfert en résultat					-46 586	-1 990	-48 576	-184 001	-232 578
Ecarts de conversion : variation et transferts en résultat				102 576			102 576	31 153	133 729
Gains ou pertes latentes ou différés				102 576	-46 586	-1 990	54 000	-152 849	-98 848
Autres variations				9 390			9 390	122 264	131 654
Variations de périmètre									
Capitaux propres de clôture au 30 juin 2020	2 098 597	10 453 168	-2 461 129	37 832 172	1 045 599	-44 647	48 923 763	6 018 183	54 941 946

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

	30/06/2020	31/12/2019
Résultat avant impôts	2 697 293	10 704 643
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	812 079	1 591 298
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers		
+/- Dotations nettes aux provisions	3 193 298	1 669 426
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	5 421	-13 287
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-37 458	-18 681
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		
+/- Autres mouvements	-827 391	1 591 297
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	3 145 949	4 820 053
+/- Flux liés aux opérations avec les Etablissements de crédit et assimilés	-7 317 336	-3 235 596
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-809 368	-15 254 680
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-12 821 794	506 419
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers		
- Impôts versés	-1 927 077	-3 368 729
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-22 875 575	-21 352 586
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-17 032 332	-5 827 891
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-1 502 718	-952 396
+/- Flux liés aux immeubles de placement	47 949	56 427
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-5 231	-532 295
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-1 459 999	-1 428 264
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-521 439	-3 460 468
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	7 659 873	8 544 965
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	7 138 434	5 084 497
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	418 402	287 598
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-10 935 495	-1 884 059
Composition de la trésorerie	30/06/2020	31/12/2019
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	20 984 724	22 868 784
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	24 727 436	18 533 535
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Etablissements de crédit	-3 742 711	4 335 248
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	10 049 229	20 984 724
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	24 862 993	24 727 436
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Etablissements de crédit	-14 813 764	-3 742 711
Variation de la trésorerie nette	-10 935 495	-1 884 059

2. NOTES RELATIVES AU BILAN
2.1 Actifs financiers à la juste valeur par résultat au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

	30/06/2020		31/12/2019	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat
Créances sur les Etablissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeurs reçues en pension	27 742			
Effets publics et valeurs assimilées	39 973 533		31 780 018	
Obligations et autres titres à revenu fixe	4 789 863	3 162	7 196 548	
Actions et autres titres à revenu variable	15 335 982	1 385 097	15 237 714	1 320 858
Titres de participation non consolidés		142 987		143 489
Instruments dérivés	32 009		109 519	
Créances rattachées				
Juste valeur au bilan	60 159 129	1 531 245	54 323 800	1 464 347

2.2 Actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

	30/06/2020		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	57 261 303	4 229 838	-484 198
Instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	18 830 515	255 044	-6 089
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	2 306 771	172 268	-214 833
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)	36 124 017	3 802 527	-263 277
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables			
Effets publics et valeurs assimilées	7 164 084	184 694	-2 457
Obligations et autres titres à revenu fixe	11 666 431	70 350	-3 632
Total des titres de dettes	18 830 515	255 044	-6 089
Total Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		255 044	-6 089
Impôts		-59 355	2 282
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (nets d'impôts)		195 689	-3 807
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables			
Actions et autres titres à revenu variable			
Titres de participation non consolidés	2 306 771	172 268	-214 833
Total instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	2 306 771	172 268	-214 833
Impôts		-56 158	77 368
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables (nets d'impôts)		116 110	-137 465
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)			
Effets publics et valeurs assimilées	14 896 320	1 066 511	-20 054
Obligations et autres titres à revenu fixe	6 641 061	184 601	-21 086
Actions et autres titres à revenu variable	9 099 664	2 551 415	-187 727
Titres de participation non consolidés	5 486 971		-34 409
Total actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)	36 124 017	3 802 527	-263 277
Impôts		-1 406 935	95 233
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)		2 395 592	-168 044

2.3 Prêts et créances sur les Établissements de crédit au coût amorti

2.3.1 Prêts et créances sur les Etablissements de crédit, au coût amorti

au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

Opérations sur les Etablissements de crédit	30/06/2020	31/12/2019
Comptes et prêts	28 355 627	22 804 173
dont comptes ordinaires débiteurs	13 938 396	8 789 843
dont comptes et prêts	14 417 232	14 014 329
Autres prêts et créances	342 320	565 090
Valeur brute	28 697 947	23 369 262
Créances rattachées	155 366	86 262
Dépréciations (*)	60 907	61 170
Valeur nette des prêts et créances auprès des Etablissements de crédit	28 792 406	23 394 354
Opérations internes au Groupe	30/06/2020	31/12/2019
Comptes ordinaires	4 820 033	3 806 853
Comptes et avances à terme	21 702 006	22 991 912
Créances rattachées	123 858	58 258

(*) voir note 2.11

2.4 Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti

2.4.1 Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

Opérations avec la clientèle	30/06/2020	31/12/2019
Créances commerciales	54 961 269	45 245 335
Autres concours à la clientèle	254 052 706	251 834 906
Valeurs reçues en pension	1 699 820	921 840
Prêts subordonnés	3 322	3 282
Comptes ordinaires débiteurs	22 399 245	25 218 899
Valeur brute	333 116 362	323 224 262
Créances rattachées	2 216 253	1 856 014
Dépréciations (*)	23 780 344	20 980 905
Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle	311 552 271	304 099 371
Opérations de location-financement		
Crédit-bail immobilier	3 545 156	3 716 577
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	16 042 979	16 810 107
Valeur brute	19 588 135	20 526 684
Créances rattachées	1 819	1 359
Dépréciations (*)	989 635	874 836
Valeur nette des opérations de location-financement	18 600 318	19 653 207
Valeur au bilan	330 152 590	323 752 579

(*) voir note 2.11

2.4.2 Prêts et créances sur la clientèle par zone géographique au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

30/06/2020	Créances			Dépréciations (*)		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Maroc	222 251 962	27 631 023	19 923 333	1 195 486	3 814 007	12 778 085
Afrique du Nord	33 815 422	1 989 985	1 738 947	265 105	253 615	1 231 308
Afrique Zone UEMOA	29 687 699	707 085	3 212 327	499 138	174 515	2 497 536
Afrique Zone CEMAC	8 908 797	1 222 513	1 865 570	271 443	450 062	1 325 233
Europe	1 954 350		13 557	3 139		11 305
Valeur nette au bilan	296 618 229	31 550 606	26 753 734	2 234 312	4 692 200	17 843 468

(*) voir note 2.11

31/12/2019	Créances			Dépréciations (*)		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Maroc	224 015 637	23 017 440	16 652 785	1 279 046	3 307 284	10 838 951
Afrique du Nord	31 369 989	1 194 039	1 653 750	204 426	222 110	1 132 978
Afrique Zone UEMOA	27 410 202	2 221 522	3 242 164	492 735	154 909	2 292 958
Afrique Zone CEMAC	10 049 323	1 631 119	1 404 723	303 358	487 361	1 121 139
Europe	1 728 009		17 617	3 101		15 386
Valeur nette au bilan	294 573 161	28 064 120	22 971 039	2 282 666	4 171 663	15 401 412

(*) voir note 2.11

2.3.2 Ventilation des prêts et créances sur les Etablissements de crédit par zone géographique au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

	30/06/2020	31/12/2019
Maroc	7 565 042	7 462 064
Afrique du Nord	3 366 763	3 062 262
Afrique Zone UEMOA	641 255	1 396 214
Afrique Zone CEMAC	1 582 047	1 316 285
Europe	6 748 731	5 900 142
Autres	8 794 109	4 232 296
Total en principal	28 697 947	23 369 262
Créances rattachées	155 366	86 262
Provisions (*)	60 907	61 170
Valeur nette au bilan	28 792 406	23 394 354

(*) voir note 2.11

2.5 Immobilisations corporelles et incorporelles au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

	30/06/2020			31/12/2019		
	Valeurs Brutes	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeurs Nettes
Terrains et constructions	3 515 535	1 486 823	2 028 712	3 240 276	1 310 658	1 929 618
Equip. Mobilier, installation	5 969 297	3 846 737	2 122 560	5 710 129	3 475 802	2 234 326
Biens mobiliers donnés en location	720 722	288 251	432 470	716 440	259 083	457 357
Autres immobilisations	6 363 044	3 975 914	2 387 130	6 808 731	4 141 004	2 667 727
Total Immobilisations corporelles	16 568 598	9 597 726	6 970 872	16 475 577	9 186 548	7 289 029
Logiciels informatiques acquis	5 123 423	2 933 780	2 189 642	4 943 871	2 755 810	2 188 061
Autres immobilisations incorporelles	1 273 270	482 939	790 331	1 241 681	477 174	764 507
Total Immobilisations incorporelles	6 396 692	3 416 720	2 979 973	6 185 552	3 232 984	2 952 568

Variation du droit d'utilisation

(en milliers de dirhams)

Variation du droit d'utilisation	31/12/2019	Augmentations	Diminutions	Autres	30/06/2020
Immobilier					
Valeur brute	1 762 906		-20 530	6 581	1 748 956
Amortissements et dépréciations	-306 670	-159 726	20 530	-1 228	-447 094
Total immobilier	1 456 236	-159 726		5 352	1 301 862
Mobilier					
Valeur brute					
Amortissements et dépréciations					
Total mobilier					
Total droit d'utilisation	1 456 236	-159 726		5 352	1 301 862

Variation de l'obligation locative

(en milliers de dirhams)

Variation de la dette locative	31/12/2019	Augmentations	Diminutions	Autres	30/06/2020
Dette locative	1 495 605		-138 971	5 644	1 362 278
Total dette locative	1 495 605		-138 971	5 644	1 362 278

Détail des charges des contrats de location

(en milliers de dirhams)

Détail des charges des contrats de location	30/06/2020	31/12/2019
Charges d'intérêts sur les dettes locatives	-45 550	-90 436
Dotations d'amortissements des droits d'utilisation	-160 509	-324 765

Actif au titre de droits d'utilisation

(en milliers de dirhams)

Actifs au titre de droits d'utilisation (preneur)	30/06/2020	31/12/2019
Immobilisations corporelles	6 970 872	7 289 029
Dont droits d'utilisation	1 301 862	1 456 236

Passif au titre de la dette locative

(en milliers de dirhams)

Passifs au titre de la dette locative	30/06/2020	31/12/2019
Comptes de régularisation et autres passifs	16 681 423	16 613 569
Dont dettes de location	1 362 278	1 495 605

2.6 Écarts d'acquisition au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

	31/12/2019	Variation périmètre	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2020
Valeurs brutes	9 913 347		26 855		9 940 202
Cumul des pertes de valeurs					
Valeurs nettes au bilan	9 913 347		26 855		9 940 202

2.7 Passifs financiers à la juste valeur par résultat au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

	30/06/2020	31/12/2019
Valeurs données en pension aux Établissements de crédit	704 553	261 843
Instruments dérivés de Transaction	708 551	426 367
Juste valeur au bilan	1 413 104	688 210

2.8 Dettes envers les Établissements de crédit au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

	30/06/2020	31/12/2019
Établissements de crédit		
Comptes et emprunts	35 860 769	21 946 244
Valeurs données en pension	21 945 639	23 970 838
Total en principal	57 806 408	45 917 082
Dettes rattachées	97 387	77 620
Valeur au bilan	57 903 796	45 994 702
	30/06/2020	31/12/2019
Opérations internes au Groupe		
Comptes ordinaires créditeurs	1 900 554	2 066 040
Comptes et avances à terme	23 711 496	23 794 147
Dettes rattachées	130 367	138 214

2.10 Provisions pour risques et charges au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

	31/12/2019	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	30/06/2020
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature (*)	935 636		196 036		210 355	3 642	924 958
Provisions pour engagements sociaux	590 795		75 248	24 128		-3 379	638 536
Autres provisions pour risques et charges	1 235 491		134 089	1 107	149 657	1 347	1 220 163
Provisions pour risques et charges	2 761 922		405 373	25 235	360 012	1 611	2 783 658

(*) voir note 2.11

2.9 Dettes envers la clientèle

2.9.1 Dettes envers la clientèle au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

	30/06/2020	31/12/2019
Comptes ordinaires créditeurs	222 580 150	207 980 634
Comptes d'épargne	98 853 888	103 543 220
Autres dettes envers la clientèle	19 769 900	22 283 369
Valeurs données en pension	1 491 162	875 899
Total en principal	342 695 101	334 683 122
Dettes rattachées	929 384	893 572
Valeur au bilan	343 624 486	335 576 694

2.9.2 Ventilation des dettes envers la clientèle par zone géographique au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

	30/06/2020	31/12/2019
Maroc	241 922 976	241 588 032
Afrique du Nord	40 838 717	36 267 143
Afrique Zone UEMOA	38 668 241	36 531 663
Afrique Zone CEMAC	17 958 576	17 276 124
Europe	3 306 591	3 020 160
Total en principal	342 695 101	334 683 122
Dettes rattachées	929 384	893 572
Valeur au bilan	343 624 486	335 576 694

2.11 Répartition des créances, engagements et dépréciations par buckets sous IFRS 9 au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

30/06/2020	Créances et Engagements			Dépréciations			Taux de couverture		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	18 826 042	217 110	-	175 648	36 989	-	0,9%	17,0%	
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit									
Prêts et créances sur la clientèle									
Titres de dettes	18 826 042	217 110	-	175 648	36 989	-	0,9%	17,0%	
Actifs financiers au coût amorti	343 048 666	31 612 452	26 780 452	2 340 049	4 697 322	17 869 969	0,7%	14,9%	66,7%
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit	28 826 595	-	26 718	34 406	-	26 502	0,1%		99,2%
Prêts et créances sur la clientèle	296 618 229	31 550 606	26 753 734	2 234 312	4 692 200	17 843 468	0,8%	14,9%	66,7%
Titres de dettes	17 603 842	61 846	-	71 331	5 122	-	0,4%	8,3%	
Total Actif	361 874 708	31 829 562	26 780 452	2 515 696	4 734 310	17 869 969	0,7%	14,9%	66,7%
Engagements hors bilan	146 528 233	11 699 794	575 063	564 987	231 101	128 869	0,4%	2,0%	22,4%
Total	508 402 941	43 529 356	27 355 515	3 080 684	4 965 412	17 998 839	0,6%	11,4%	65,8%

31/12/2019	Créances et Engagements			Dépréciations			Taux de couverture		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	13 873 123	20 513		135 870	1 632		1,0%	8,0%	
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit									
Prêts et créances sur la clientèle									
Titres de dettes	13 873 123	20 513		135 870	1 632		1,0%	8,0%	
Actifs financiers au coût amorti	333 529 240	28 751 709	22 996 233	2 405 354	4 179 966	15 424 531	0,7%	14,5%	67,1%
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit	22 844 129	586 201	25 194	37 817	235	23 119	0,2%		91,8%
Prêts et créances sur la clientèle	294 573 161	28 064 120	22 971 039	2 282 666	4 171 663	15 401 412	0,8%	14,9%	67,0%
Titres de dettes	16 111 950	101 389		84 871	8 068		0,5%	8,0%	
Total Actif	347 402 363	28 772 222	22 996 233	2 541 224	4 181 598	15 424 531	0,7%	14,5%	67,1%
Engagements hors bilan	140 869 735	9 207 108	495 597	534 228	299 803	101 604	0,4%	3,3%	20,5%
Total	488 272 098	37 979 330	23 491 830	3 075 453	4 481 401	15 526 135	0,6%	11,8%	66,1%

2.12 Encours Dépréciés (Bucket 3) au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

	30/06/2020			31/12/2019		
	Encours Bucket 03			Encours Bucket 03		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit	26 718	26 502	217	25 194	23 119	2 075
Prêts et créances sur la clientèle	26 753 734	17 843 468	8 910 266	22 971 039	15 401 412	7 569 627
Titres de dette au coût amorti						
Total des encours au coût amorti dépréciés (Bucket 3)	26 780 452	17 869 969	8 910 483	22 996 233	15 424 531	7 571 702
Total des engagements dépréciés hors-bilan (Bucket 3)	575 063	128 869	446 193	495 597	101 604	393 993

2.13 Titres au coût amorti au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

Titres au coût amorti	30/06/2020	31/12/2019
Effets publics et valeurs assimilées	13 664 957	12 409 759
Obligations et autres titres à revenu fixe	4 000 732	3 803 580
Total	17 665 688	16 213 339
Dépréciations	76 454	92 940
Valeur au bilan	17 589 234	16 120 400

3. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 Marge d'intérêt au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

	Produits	Charges	Nets
Opérations avec la clientèle	9 586 760	1 878 914	7 707 846
Comptes et prêts / emprunts	9 055 467	1 833 330	7 222 137
Opérations de pensions	824	45 584	-44 759
Opérations de location-financement	530 469		530 469
Opérations interbancaires	307 926	757 198	-449 273
Comptes et prêts / emprunts	307 749	664 069	-356 320
Opérations de pensions	176	93 129	-92 953
Emprunts émis par le Groupe		779 646	-779 646
Opérations sur titres	1 396 852		1 396 852
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	11 291 537	3 415 758	7 875 779

3.2 Commissions nettes au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

	Produits	Charges	Nets
Commissions nettes sur opérations	1 007 568	40 725	966 843
avec les Etablissements de crédit	57 671	34 738	22 933
avec la clientèle	621 630		621 630
sur titres	68 095	4 184	63 911
de change	22 398	1 147	21 251
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	237 774	656	237 118
Prestations de services bancaires et financiers	1 634 322	374 663	1 259 660
Produits nets de gestion d'OPCVM	202 384	15 821	186 564
Produits nets sur moyen de paiement	937 023	257 401	679 622
Assurance	7 346		7 346
Autres	487 569	101 441	386 128
Produits nets de commissions	2 641 890	415 388	2 226 503

3.3 Coût du risque au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

	30/06/2020
Dotations aux provisions	-4 728 843
Provisions pour dépréciations des prêts et créances	-4 511 552
Provisions pour dépréciation des titres	-83 202
Provisions pour risques et charges	-134 089
Reprises de provisions	1 767 558
Provisions pour dépréciations des prêts et créances	1 591 505
Provisions pour dépréciation des titres	25 290
Provisions pour risques et charges	150 764
Variation de provisions	-60 037
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-107 986
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-24 344
Récupérations sur prêts et créances amorties	73 560
Autres	-1 266
Total	-3 021 321

4. INFORMATION PAR PÔLE D'ACTIVITÉS

L'information sectorielle d'Attijariwafa bank est articulée autour des pôles d'activités suivants :

- **Banque Maroc, Europe et Zone Offshore** comprenant Attijariwafa bank SA, Attijariwafa bank Europe, Attijari International bank ainsi que les holdings portant des participations dans les filiales consolidées par le Groupe ;
- **Sociétés de Financement Spécialisées** comprenant les filiales marocaines de crédit à la consommation, crédits immobiliers, leasing, factoring et transfert d'argent cash;
- **Banque de détail à l'international** comprenant les banques de l'Afrique du Nord notamment Attijari bank Tunisie, Attijariwafa bank Egypt et Attijaribank Mauritanie ainsi que les banques de la zone CEMAC et la zone UEMOA;
- **Assurance** comprenant notamment Wafa Assurance et ses filiales les plus significatives.

(en milliers de dirhams)

BILAN JUIN 2020	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	TOTAL
Total Bilan	337 839 200	38 101 071	46 063 824	135 811 500	557 815 595
dont					
Éléments de l'Actif					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	59 808 155	79 033		1 803 187	61 690 374
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 969 147	146 125	36 124 017	18 022 015	57 261 303
Titres au Coût Amorti	10 703 239	12 500		6 873 496	17 589 234
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	22 616 005	506 869	11 934	5 657 598	28 792 406
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	216 682 315	33 459 742	4 003 899	76 006 633	330 152 590
Immobilisations corporelles	3 385 282	845 766	177 068	2 562 755	6 970 872
Éléments du Passif					
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	47 284 010	2 748 478	250 241	7 621 067	57 903 796
Dettes envers la clientèle	240 085 869	5 708 730	4 131	97 825 756	343 624 486
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance			37 414 559		37 414 559
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	14 602 333	507 017		1 022 729	16 132 079
Capitaux propres	42 785 524	2 254 790	3 789 629	6 112 003	54 941 946

COMPTE DE RÉSULTAT JUIN 2020	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	4 065 821	613 090	416 638	2 787 273	-7 043	7 875 779
Marge sur commissions	1 230 607	446 493	-10 677	960 953	-400 873	2 226 503
Produit net bancaire	6 188 746	1 264 114	1 097 305	3 976 862	-144 192	12 382 837
Charges de fonctionnement	3 342 574	453 477	388 900	1 840 020	-144 192	5 880 779
Résultat d'exploitation	1 092 592	-58 397	369 361	1 288 644		2 692 200
Résultat net	581 647	-76 410	180 409	904 651		1 590 297
Résultat net part du Groupe	569 495	21 041	74 712	583 115		1 248 363

5. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

5.1 Engagements de financement au 30 juin 2020 (en milliers de dirhams)

	30/06/2020	31/12/2019
Engagements de financement donnés	82 918 135	78 839 937
Engagements de financement reçus	2 949 478	3 761 711

5.2 Engagements de garantie au 30 juin 2020 (en milliers de dirhams)

	30/06/2020	31/12/2019
Engagements de garantie donnés	75 884 955	71 732 504
Engagements de garantie reçus	44 237 181	48 654 595

6. AUTRES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

6.1 Certificats de dépôt et bons des sociétés de financement au cours du premier semestre 2020

L'encours des certificats de dépôt à fin Juin 2020 s'élève à 16.6 milliards de dirhams.

Au cours du premier semestre 2020, 3.0 milliards de dirhams de certificats de dépôt ont été émis dont la maturité est comprise entre 13 semaines et 5 ans et les taux entre 2.20% et 14%.

L'encours des bons des sociétés de financement à fin Juin 2020 s'élève à 6.6 milliards de dirhams.

Au cours du premier semestre 2020, 1.8 milliards de dirhams de bons des sociétés de financement ont été émis, de maturité comprise entre 2 et 5 ans. Les taux associés varient entre 2.71 % et 3.15 %.

6.2 Dettes subordonnées émises au cours du premier semestre 2020 :

Au cours du premier semestre de l'année 2020, le groupe Attijariwafa bank a clôturé l'émission de deux emprunts obligataires subordonnés.

En date du 18 juin 2020, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné perpétuel avec un mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons, d'un montant de 1 milliard de dirhams, scindé en 10 000 obligations de valeur nominale 100 000 dirhams. Il est ventilé en 2 tranches (A et B) non cotées.

Le taux d'intérêt nominal relatif à la tranche A est révisable chaque 10 ans et s'élève à 5.31% dont une prime de risque de 250 points de base. Celui applicable à la tranche B est révisable annuellement et s'élève à 4.48% dont une prime de risque de 230 points de base.

Le résultat global des souscriptions est résumé dans le tableau suivant :

	(en milliers de dirhams)	
	Tranche A	Tranche B
Montant retenu	175 000	825 000

Le deuxième emprunt obligataire subordonné a été émis par Attijariwafa bank le 18 juin 2020 pour un montant de 500 000 000 dirhams, scindé en 5 000 obligations de valeur nominale 100 000 dirhams. Il est ventilé en 3 tranches (A, B et E) cotées et 3 tranches (C, D et F) non cotées.

Le résultat global des souscriptions est résumé dans le tableau suivant :

	(en milliers de dirhams)	
	Tranche F	
Montant retenu	500 000	

6.3 Le capital et résultat par action

6.3.1 Nombre d'actions et valeur nominale :

Au 30 juin 2020, le capital d'Attijariwafa bank s'élève à 2 098 596 790 de dirhams.

Le capital est constitué de 209 859 679 actions ordinaires de 10 dirhams de nominal.

6.3.2 Actions Attijariwafa bank détenues par le Groupe :

Au 30 juin 2020, le groupe Attijariwafa bank détient 13 226 583 actions Attijariwafa bank représentant un montant global de 2 461 millions de dirhams qui vient en déduction des capitaux propres consolidés.

6.3.3 Résultat par action :

La banque n'a pas d'instruments dilutifs en actions ordinaires. Par conséquent, le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action.

	(en dirhams)		
	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019
Résultat par action	5,95	27,71	13,98
Résultat dilué par action	5,95	27,71	13,98

6.4 Périmètre de consolidation

Dénomination	Secteur d'activité	(A)	(B)	(C)	(D)	Pays	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
ATTIJARIWABA BANK	Banque					Maroc	Top		
ATTIJARIWABA EUROPE	Banque					France	IG	99,78%	99,78%
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK	Banque					Maroc	IG	100,00%	100,00%
COMPAGNIE BANCAIRE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST	Banque					Sénégal	IG	83,07%	83,01%
ATTIJARIBANK TUNISIE	Banque					Tunisie	IG	58,98%	58,98%
LA BANQUE INTERNATIONALE POUR LE MALI	Banque					Mali	IG	66,30%	66,30%
CREDIT DU SENEGAL	Banque					Sénégal	IG	95,00%	95,00%
UNION GABONAISE DE BANQUE	Banque					Gabon	IG	58,71%	58,71%
CREDIT DU CONGO	Banque					Congo	IG	91,00%	91,00%
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE	Banque					Côte d'Ivoire	IG	67,00%	67,00%
SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN	Banque					Cameroun	IG	51,00%	51,00%
ATTIJARIBANK MAURITANIE	Banque					Mauritanie	IG	100,00%	67,00%
BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE AU TOGO	Banque					Togo	IG	56,50%	56,50%
ATTIJARIWABA BANK EGYPT	Banque					Egypte	IG	100,00%	100,00%
BANK ASSAFA	Banque			(3)		Maroc	IG	100,00%	100,00%
WABA SALAF	Crédit à la consommation					Maroc	IG	50,91%	50,91%
WABA BAIL	Leasing		(2)			Maroc	IG	98,57%	98,57%
WABA IMMOBILIER	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI IMMOBILIER	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI FACTORING MAROC	Affecturage					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WABA CASH	Activités cash					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WABA LLD	Location longue durée					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI FINANCES CORP.	Banque d'affaire					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WABA GESTION	Gestion d'actif					Maroc	IG	66,00%	66,00%
ATTIJARI INTERMEDIATION	Intermédiation boursière					Maroc	IG	100,00%	100,00%
FCP SECURITE	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCP OPTIMISATION	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCP STRATEGIE	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCP EXPANSION	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCP FRUCTI VALEURS	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
WABA ASSURANCE	Assurance					Maroc	IG	39,65%	39,65%
ATTIJARI ASSURANCE TUNISIE	Assurance	(3)				Tunisie	IG	58,98%	50,28%
WABA IMMA ASSISTANCE	Assurance	(3)				Maroc	IG	72,15%	45,39%
BCM CORPORATION	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
OGM	Holding					Maroc	IG	50,00%	50,00%
ANDALUCARTHAGE	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
KASOVI	Holding					Ile maurice	IG	100,00%	100,00%
SAF	Holding					France	IG	99,82%	99,82%
FILAF	Holding					Sénégal	IG	100,00%	100,00%
CAFIN	Holding					Sénégal	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI AFRIQUE PARTICIPATIONS	Holding					France	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI MAROCO-MAURITANIE	Holding					France	IG	67,00%	67,00%
ATTIJARI IVOIRE	Holding					Maroc	IG	66,67%	66,67%
MOUSSAFIR	Hôtellerie					Maroc	MEE	33,34%	33,34%
ATTIJARI SICAR	Capital risque					Tunisie	IG	74,13%	43,72%
PANORAMA	Société immobilière					Maroc	IG	39,65%	39,65%
SOCIETE IMMOBILIERE TOGO LOME	Société immobilière					Togo	IG	100,00%	100,00%

(A) Mouvements intervenus au second semestre 2018

(B) Mouvements intervenus au premier semestre 2019

(C) Mouvements intervenus au second semestre 2019

(D) Mouvements intervenus au premier semestre 2020

1 - Acquisition.

2 - Création, franchissement de seuil

3 - Entrée de périmètre IFRS.

4 - Cession.

5 - Déconsolidation.

6 - Fusion entre entités consolidées.

7 - Changement de méthode - Intégration globale à Mise en équivalence.

8 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration globale.

9 - Reconsolidation.



Building a better
working world
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca - Maroc

Deloitte.

Deloitte Audit

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C, Tour Ivoire 3, 3^{ème} étage
La Marina - Casablanca

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE CONSOLIDEE PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2020

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire d'Attijariwafa bank et ses filiales (Groupe Attijariwafa bank) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme de la période du 1er janvier au 30 juin 2020. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 54.941.946, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 1.590.297.

Cette situation intermédiaire a été arrêtée par le Conseil d'administration en date du 22 septembre 2020 dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19 sur la base des éléments disponibles à cette date. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur cette situation intermédiaire.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Attijariwafa bank arrêtés au 30 juin 2020, conformément au référentiel de Bank Al Maghrib, comprenant les normes IFRS publiées par l'IASB à l'exception de l'application des dispositions de la norme IFRS 9 aux activités d'assurance du groupe, différée jusqu'à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 17.

Casablanca, le 23 septembre 2020

ERNST & YOUNG

Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT

Sakina BENSOUA KORACHI
Associée

1. Présentation

Attijariwafa bank est une société de droit commun constituée au Maroc. Les états de synthèse comprennent les comptes du siège ainsi que les agences établies au Maroc.

2. Principes généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse d'Attijariwafa bank est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

3. Créances et engagements par signature

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
 - créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,
 - crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés au hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de concours en trésorerie et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle).
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises.

Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :

- 20 % pour les créances pré-douteuses,
- 50 % pour les créances douteuses,
- 100 % pour les créances compromises.

Les provisions affectées relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances en créances en souffrance, les intérêts sur créances ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produit à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupération des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance ont connu une évolution favorable : remboursements effectifs (totaux ou partiels) de la créance ou une restructuration de la créance avec un remboursement partiel de la créance.
- La banque a procédé à un abandon de créances en souffrance par utilisation des provisions correspondantes constituées.

4. Dettes à vue et à terme

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

5. Portefeuille Titres

5.1. Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété) d'autre part en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

5.2. Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). À chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultat.

5.3. Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieur à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont enregistrés au pied de coupon. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

À chaque arrêté comptable la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values potentielles ne sont pas enregistrées.

5.4. Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une longue période, des revenus réguliers.

À leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

À chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelle que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latents ne sont pas enregistrés.

5.5. Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

À chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

5.6. Pensions livrées

- Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif et continuent d'être évalués suivant les règles applicables à leur catégorie. Le montant encaissé et les intérêts courus sur la dette sont enregistrés au passif.

- Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. Le montant décaissé et les intérêts courus sur la créance sont enregistrés à l'actif.

6. Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat. Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

7. La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du « taux de clôture ».

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan des entités étrangères sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historique. L'écart résultant de la correction (cours de clôture - cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste « écart de conversion ».

Conversion des éléments du compte de résultat

À l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice.

8. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à la discrétion des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

9. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées. Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Droit au bail	Non amortissable
- Brevets et marques	N/A
- Immobilisations en recherche et développement	N/A
- Logiciels informatiques	6,67
- Autres éléments du fonds de commerce	5

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Terrain	Non amortissable
- Immeubles d'exploitation	25
- Mobilier de bureau	6,67
- Matériel informatique	6,67
- Matériel roulant	5
- Agencements, aménagement et installations	6,67

10. Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent les dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

Les durées d'amortissement appliquées sont les suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Frais préliminaires	3
- Frais d'acquisition des immobilisations	5
- Frais d'émission des emprunts	N/A
- Primes d'émission ou de remboursement de titres de créance	N/A
- Autres charges à répartir	Entre 3 et 5 ans selon le cas

11. Prise en charge des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat. Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

12. Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

BILAN au 30 juin 2020

ACTIF	30/06/20	31/12/19
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	8 700 162	10 466 455
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	38 878 984	33 288 468
. A vue	11 484 690	5 796 155
. A terme	27 394 294	27 492 313
Créances sur la clientèle	203 400 045	199 389 610
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	57 168 325	56 296 253
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	63 982 114	64 159 419
. Crédits et financements participatifs immobiliers	62 930 899	62 686 215
. Autres crédits et financements participatifs	19 318 707	16 247 723
Créances acquises par affacturage	10 700 088	10 985 972
Titres de transaction et de placement	70 855 047	67 908 173
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	48 474 071	43 130 214
. Autres titres de créance	7 004 617	9 402 617
. Titres de propriété	15 243 913	15 246 365
. Certificats de Sukuks	132 446	128 977
Autres actifs	6 351 263	3 884 867
Titres d'investissement	9 522 785	8 488 531
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	9 522 785	8 488 531
. Autres titres de créance	-	-
. Certificats de Sukuks	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	19 312 071	19 271 702
. Participation dans les entreprises liées	18 251 680	18 252 705
. Autres titres de participation et emplois assimilés	1 060 391	1 018 997
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement placés	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	946 465	997 456
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	2 394 348	2 413 121
Immobilisations corporelles	3 614 919	3 703 400
Total de l'Actif	374 676 178	360 797 755

HORS BILAN au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

HORS BILAN	30/06/20	31/12/19
ENGAGEMENTS DONNÉS	148 355 751	138 738 107
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	2 564 880	3 673 291
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	76 037 767	70 761 110
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	14 203 245	11 138 687
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	54 510 530	52 055 604
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	1 039 329	1 109 415
ENGAGEMENTS RECUS	16 298 552	18 555 786
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	191 864
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	15 698 676	16 826 998
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	475 833	499 815
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	124 043	1 037 109
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES au 30 juin 2020

	30/06/20	30/06/19
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	10 188 333	9 948 308
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	489 190	507 253
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	5 036 671	4 925 096
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	151 852	139 813
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	1 325 278	1 305 118
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	47 164	130 909
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	867 299	912 916
Autres produits bancaires	2 270 879	2 027 203
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 336 251	2 885 706
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	381 451	461 067
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	1 055 791	1 123 629
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	179 751	137 896
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	71 220	41 210
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	1 648 038	1 121 904
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	6 852 083	7 062 603
Produits d'exploitation non bancaire	87 155	23 017
Charges d'exploitation non bancaire	-	-
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	2 355 598	2 436 707
Charges de personnel	1 090 339	1 136 362
Impôts et taxes	48 452	63 322
Charges externes	893 037	953 690
Autres charges générales d'exploitation	35 792	31 107
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	287 978	252 226
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECUPERABLES	1 907 082	799 758
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 325 977	541 644
Pertes sur créances irrécouvrables	38 474	39 691
Autres dotations aux provisions	542 631	218 423
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	404 070	259 534
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	213 219	184 370
Récupérations sur créances amorties	38 167	5 616
Autres reprises de provisions	152 684	69 548
RESULTAT COURANT	3 080 628	4 108 689
Produits non courants	3 877	4 521
Charges non courantes	310 390	3 191
RESULTAT AVANT IMPOTS	2 774 115	4 110 019
Impôts sur les résultats	782 368	1 151 999
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 991 747	2 958 020

(-) signifie moins

(+) signifie plus

(en milliers de dirhams)

PASSIF	30/06/20	31/12/19
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	48 196 020	37 492 675
. A vue	1 806 212	3 758 643
. A terme	46 389 808	33 734 032
Dépôts de la clientèle	233 999 750	233 128 874
. Comptes à vue créditeurs	162 481 535	153 596 621
. Comptes d'épargne	29 231 054	29 344 406
. Dépôts à terme	31 236 077	37 017 174
. Autres comptes créditeurs	11 051 084	13 170 673
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de créance émis	12 931 076	12 969 319
. Titres de créance négociables émis	12 931 076	12 969 319
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	15 041 992	16 876 549
Provisions pour risques et charges	4 135 761	3 676 934
Provisions réglementées	168 000	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	14 602 333	13 043 905
Dépôts d'investissement reçus	-	-
Ecarts de réévaluation	420	420
Réserves et primes liées au capital	34 800 508	34 794 175
Capital	2 098 597	2 098 597
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	6 709 974	1 876 196
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	1 991 747	4 840 111
Total du Passif	374 676 178	360 797 755

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	30/06/20	30/06/19
+ Intérêts et produits assimilés	5 677 713	5 572 162
- Intérêts et charges assimilées	1 616 992	1 722 592
MARGE D'INTERET	4 060 720	3 849 570
+ Produits sur financements participatifs	-	-
- Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	47 164	130 909
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	71 220	41 210
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-24 056	89 699
+ Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
- Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
RESULTAT DES OPERATIONS D'IJARA	-	-
+ Commissions perçues	867 921	913 693
- Commissions servies	47 878	193
Marge sur commissions	820 043	913 500
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	1 195 888	1 216 238
+ Résultat des opérations sur titres de placement	-716	-459
+ Résultat des opérations de change	355 426	270 699
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-278 397	-5 113
Résultat des opérations de marché	1 272 201	1 481 365
+ Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
+ Divers autres produits bancaires	1 325 278	1 306 363
- Diverses autres charges bancaires	602 104	577 895
PRODUIT NET BANCAIRE	6 852 083	7 062 603
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-1 843	4 423
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	87 155	23 017
- Autres charges d'exploitation non bancaire	-	-
- Charges générales d'exploitation	2 355 598	2 436 707
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	4 581 797	4 653 336
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-1 113 065	-391 348
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-388 103	-153 298
RESULTAT COURANT	3 080 628	4 108 689
RESULTAT NON COURANT	-306 513	1 330
- Impôts sur les résultats	782 368	1 151 999
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 991 747	2 958 020

II- CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

	30/06/20	30/06/19
+ RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 991 747	2 958 020
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	287 978	252 226
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	1 843	2 883
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	382 000	106 300
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	168 000	-
- Reprises de provisions	-	7 306
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	5 790	7 331
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2 825 778	3 304 792
- Bénéfices distribués	-	-
+ AUTOFINANCEMENT	2 825 778	3 304 792

CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR LA CLIENTÈLE au 30 juin 2020

	Crédits par décaissement	Crédits par signature	Total	Provisions Crédits par décaissement	Provisions Crédits par signature	Total
30/06/2020	14 330 070	778 253	15 108 323	9 599 194	377 980	9 977 174

TABLEAU DE PRÉSENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES au 30 juin 2020

	1 ^{ER} Semestre 2020	ANNEE 2019	1 ^{ER} Semestre 2019
	10 188 333	18 790 646	9 948 308

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

	30/06/2020	31/12/2019
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	8 731 528	16 854 915
2. (+) Récupérations sur créances amorties	38 167	65 413
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	85 242	48 401
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées (*)	-4 255 622	-6 625 073
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées		
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-2 067 620	-4 363 353
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-782 368	-2 016 910
I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	1 749 327	3 963 393
Variation des :		
8. (±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-5 590 516	-245 802
9. (±) Créances sur la clientèle	-3 724 551	-6 808 136
10. (±) Titres de transaction et de placement	-2 946 874	-1 568 041
11. (±) Autres actifs	-2 466 396	1 601 394
12. (±) Immobilisations données en crédit-bail et en location	50 991	-325 452
13. (±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	10 703 345	-1 180 166
14. (±) Dépôts de la clientèle	870 876	-1 379 008
15. (±) Titres de créance émis	-38 243	4 422 272
16. (±) Autres passifs	-1 834 557	4 087 590
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	-4 975 925	-1 395 349
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	-3 226 598	2 568 044
17. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières		263 718
18. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	34 964	20 472
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-1 076 467	-418 954
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-209 896	-843 129
21. (+) Intérêts perçus	131 527	269 936
22. (+) Dividendes perçus	1 325 278	1 665 795
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	205 406	957 838
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24. (+) Emission de dettes subordonnées	1 500 000	2 000 000
25. (+) Emission d'actions		
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27. (-) Intérêts versés	-245 101	-424 974
28. (-) Dividendes versés		-2 728 176
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	1 254 899	-1 153 150
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V)	-1 766 293	2 372 732
VII. TRÉSORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	10 466 455	8 093 723
VIII. TRÉSORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	8 700 162	10 466 455

(*) : y compris les dotations nettes de provisions

ÉTAT DES DÉROGATIONS au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NÉANT	NÉANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NÉANT	NÉANT

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	Total 30/06/2020	Total 31/12/2019
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	4 289 624	2 996	1 589 204	9 150 541	15 032 365	11 730 625
VALEURS RECUES EN PENSION						
- au jour le jour						
- à terme						
PRETS DE TRÉSORERIE	796 137	7 975 837	2 334 269	11 106 243	12 302 973	
- au jour le jour	600 000			600 000		
- à terme	196 137	7 975 837	2 334 269	10 506 243	12 302 973	
PRETS FINANCIERS	2 056 234	9 799 723	3 482 774	15 338 731	13 717 726	
AUTRES CREANCES	1 488 009	12	12	247	1 488 268	1 459 597
INTERETS COURUS A RECEVOIR	38 599	158 939	5 462	203 000	173 138	
CREANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	4 289 624	4 381 975	19 523 715	14 973 293	43 168 607	39 384 059

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2020	Total 31/12/2019
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRÉSORERIE	1 229 872	514 788	40 782 996	2 262 305	44 789 961	43 555 357
- Comptes à vue débiteurs	240 591	514 788	12 135 979	1 662 444	14 553 802	17 544 930
- Créances commerciales sur le Maroc			2 866 015		2 866 015	5 308 574
- Crédits à l'exportation			210 611	54 482	265 093	341 657
- Autres crédits de trésorerie	989 281		25 570 391	545 379	27 105 051	20 360 196
CREDITS A LA CONSOMMATION			372 961	11 546 899	11 919 860	12 210 433
CREDITS A L'EQUIPEMENT	38 472 394		23 474 767	950 600	62 897 761	63 300 738
CREDITS IMMOBILIERS	15 659		12 271 491	50 639 078	62 926 228	62 683 481
AUTRES CREDITS	6 594	11 828 445	2 581 683	164 941	14 581 663	12 176 174
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	10 616 105			37 592	10 653 697	10 939 581
INTERETS COURUS A RECEVOIR	709 916	142 899	663 416	83 856	1 600 087	1 444 218
CREANCES EN SOUFFRANCE	1 998	6 528	1 135 175	3 587 175	4 730 876	4 065 600
- Créances pré-douteuses			90	1 526 004	1 526 094	1 228 644
- Créances douteuses			21 709	628 088	649 797	558 515
- Créances compromises	1 998	6 528	1 113 376	1 433 083	2 554 985	2 278 441
TOTAL	51 052 538	12 492 660	81 282 489	69 272 446	214 100 133	210 375 582

**VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT
PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR au 30 juin 2020**

(en milliers de dirhams)

TITRES	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	ÉMETTEURS PUBLICS	ÉMETTEURS PRIVÉS		30/06/20	31/12/19
			FINANCIERS	NON FINANCIERS		
TITRES CÔTÉS	702	-	15 154 429	72 172	15 227 303	15 229 740
.Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
.Obligations	-	-	-	-	-	-
.Autres titres de créances	-	-	-	-	-	-
.Titres de propriété	702	-	15 154 429	72 172	15 227 303	15 229 740
.Certificats de Sukuks	-	-	-	-	-	-
TITRES NON CÔTÉS	5 631 175	58 598 392	710 378	102 198	65 042 143	60 981 242
. Bons du trésor et valeurs assimilées	-	58 408 767	-	-	58 408 767	53 533 062
. Obligations	1 554 098	47 063	-	95 918	1 697 079	1 718 092
. Autres titres de créances	4 076 406	2 018	708 800	-	4 787 224	5 584 484
. Titres de Propriété	671	8 098	1 578	6 280	16 627	16 627
. Certificats de Sukuks	-	132 446	-	-	132 446	128 977
TOTAL GÉNÉRAL	5 631 877	58 598 392	15 864 807	174 370	80 269 446	76 210 982

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	68 432 691	68 432 691	-	-	-	-
. BONS ET VALEURS ASSIMILEES	48 990 370	48 990 370	-	-	-	-
. OBLIGATIONS	95 918	95 918	-	-	-	-
. AUTRES TITRES DE CRÉANCES	4 005 528	4 005 528	-	-	-	-
. TITRES DE PROPRIÉTÉ	15 208 429	15 208 429	-	-	-	-
. CERTIFICATS DE SUKUKS	132 446	132 446	-	-	-	-
TITRES DE PLACEMENT	2 415 366	2 384 283	-	13 223	31 083	31 083
. BONS ET VALEURS ASSIMILEES	38 821	38 821	-	698	-	-
. OBLIGATIONS	1 601 161	1 601 161	-	2 578	-	-
. AUTRES TITRES DE CRÉANCES	708 800	708 800	-	-	-	-
. TITRES DE PROPRIÉTÉ	66 584	35 501	-	9 947	31 083	31 083
. CERTIFICATS DE SUKUKS	-	-	-	-	-	-
TITRES D'INVESTISSEMENT	9 452 472	9 452 472	-	-	-	-
. BONS ET VALEURS ASSIMILEES	9 379 576	9 379 576	-	-	-	-
. OBLIGATIONS	-	-	-	-	-	-
. AUTRES TITRES DE CRÉANCES	72 896	72 896	-	-	-	-
. CERTIFICATS DE SUKUKS	-	-	-	-	-	-

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

ACTIF	MONTANT AU 30/06/2020	MONTANT AU 31/12/2019
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES	80 654	45 117
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES		
DEBITEURS DIVERS	1 375 790	618 580
Sommes dues par l'État	1 218 942	300 500
Sommes dues par les organismes de prévoyance		
Sommes diverses dues par le personnel		
Comptes clients de prestations non bancaires	35	43
Divers autres débiteurs	156 813	318 037
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	1 473	2 015
COMPTES DE REGULARISATION	4 760 252	3 085 632
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	39 837	7 331
Comptes d'écarts sur devises et titres		
Résultats sur produits dérivés de couverture		
Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 127 862	213 177
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	174 334	437 667
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	3 144 571	1 594 790
Autres comptes de régularisation	273 648	832 667
CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES	133 094	133 523
TOTAL	6 351 263	3 884 867

CRÉANCES SUBORDONNÉES au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

CRÉANCES	Montant				Dont Entreprises liées et Apparentées	
	Brut 1	30/06/20	Net 3	31/12/19	30/06/20	31/12/19
		Prov. 2		Net 4	Net 5	Net 6
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés						
Créances subordonnées à la clientèle						
TOTAL						

N E A N T

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant net à la fin de l'exercice
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotations au titre de l'exercice	Reprises de provisions	
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	1 578 866	21 140	9 385	1 590 621	130 570	644 156			946 465
CRÉDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
CRÉDIT-BAIL MOBILIER	1 513 927		9 385	1 504 542	130 570	622 220			882 322
- Crédit-bail mobilier en cours	386			386					386
- Crédit-bail mobilier loué	1 513 541		9 385	1 504 156	130 570	622 220			881 936
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation									
CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER	25 647			25 647		21 936			3 711
- Crédit-bail immobilier en cours									
- Crédit-bail immobilier loué	25 647			25 647		21 936			3 711
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation									
LOYERS COURUS A RECEVOIR									
LOYERS RESTRUCTURES									
LOYERS IMPAYES	39 292	21 140		60 432					60 432
CREANCES EN SOUFFRANCE									
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN LOCATION SIMPLE									
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE									
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE									
LOYERS COURUS A RECEVOIR									
LOYERS RESTRUCTURES									
LOYERS IMPAYES									
LOYERS EN SOUFFRANCE									
TOTAL	1 578 866	21 140	9 385	1 590 621	130 570	644 156			946 465

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 291 621	112 272	43 263	4 360 630	1 878 500	120 604	32 822	1 966 282	2 394 348
. Droit au bail	315 426	-	-	315 426	-	-	-	-	315 426
. Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	3 976 195	112 272	43 263	4 045 204	1 878 500	120 604	32 822	1 966 282	2 078 922
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 890 469	97 624	57 977	8 930 114	5 187 066	167 374	39 245	5 315 195	3 614 919
- Immeubles d'exploitation	2 152 352	5 940	19 263	2 139 028	1 018 490	25 027	1 735	1 041 782	1 097 246
. Terrain d'exploitation	581 026	-	2 329	578 696	-	-	-	-	578 696
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	1 521 947	5 940	16 934	1 510 953	971 897	24 736	1 735	994 898	516 055
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	49 379	-	-	49 379	46 593	291	-	46 884	2 495
- Mobilier et matériel d'exploitation	2 481 299	57 872	37 567	2 501 602	2 021 079	61 864	36 009	2 046 934	454 668
. Mobilier de bureau d'exploitation	475 527	1 168	4 824	471 870	418 802	7 599	3 267	423 134	48 736
. Matériel de bureau d'exploitation	987 980	22 567	28 032	982 514	830 821	20 263	28 032	823 052	159 462
. Matériel Informatique	1 009 610	34 137	4 711	1 039 036	763 534	33 937	4 710	792 761	246 275
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	8 182	-	-	8 182	7 922	65	-	7 987	195
. Autres matériels d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	2 122 768	31 614	334	2 154 047	1 686 001	58 995	688	1 744 308	409 739
- Immobilisations corporelles hors exploitation	2 134 050	2 198	813	2 135 437	461 496	21 488	813	482 171	1 653 266
. Terrains hors exploitation	841 504	-	-	841 504	-	-	-	-	841 504
. Immeubles hors exploitation	1 052 326	-	-	1 052 327	317 371	16 763	-	334 134	718 193
. Mobiliers et matériel hors exploitation	69 547	-	813	68 735	48 780	27	813	47 994	20 741
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	170 673	2 198	-	172 871	95 345	4 698	-	100 043	72 828
TOTAL	13 182 090	209 896	101 240	13 290 744	7 065 566	287 978	72 067	7 281 477	6 009 267

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	43 263	32 822	10 441	10 441	-	-
Jan-20	LOGICIEL	43 263	32 822	10 441	10 441		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	49 712	38 517	11 195	16 987	5 790	-
	TERRAINS	2 329	-	2 329			
	IMMEUBLES	10 227	1 361	8 866			
	AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS ET INSTALLATIONS	334	334	-			
	MOBILIER	3 267	3 267	-			
	MATERIEL DE BUREAU	28 845	28 845	-			
	MATERIEL INFORMATIQUE	4 710	4 710	-			
TOTAL GÉNÉRAL		92 975	71 339	21 636	27 428	5 790	-

Dettes envers les établissements de crédit et assimilés au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

DETTES	Établissements de crédit et assimilés au Maroc			Établissements de crédit à l'étranger	30/06/20	31/12/19
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		5 513	573 692	537 642	1 116 847	684 967
VALEURS DONNEES EN PENSION	20 042 835				20 042 835	22 120 544
- au jour le jour						1 050 073
- à terme	20 042 835				20 042 835	21 070 471
EMPRUNTS DE TRESORERIE	15 824 000	988 768	2 218 278	4 345 076	23 376 122	12 692 710
- au jour le jour		357 000	332 343		689 343	2 023 456
- à terme	15 824 000	631 768	1 885 935	4 345 076	22 686 779	10 669 254
EMPRUNTS FINANCIERS	1 992			3 526 351	3 528 343	1 914 933
AUTRES DETTES	52 455	42 456			94 911	36 662
INTERETS COURUS A PAYER					36 962	42 859
TOTAL	35 921 282	1 036 737	2 791 970	8 409 069	48 196 020	37 492 675

Dépôts de la clientèle au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

DÉPÔTS	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2020	Total 31/12/2019
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CRÉDITEURS	2 067 614	4 530 052	32 977 886	122 123 497	161 699 049	152 229 350
COMPTES D'EPARGNE				29 101 623	29 101 623	29 213 302
DEPÔTS À TERME	236 800	1 121 710	8 192 031	20 149 072	29 699 613	36 462 339
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS	1 910 268	1 309 362	7 120 885	2 591 573	12 932 088	14 636 970
INTÉRÊTS COURUS À PAYER					567 377	586 913
TOTAL	4 214 682	6 961 124	48 290 802	173 965 765	233 999 750	233 128 874

Titres de créance émis au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

NATURE TITRES	Date		Caractéristiques			Montant	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
	de jouissance	d'échéance	Valeur Nominale Unitaire	Taux	Mode de remboursement		Entreprises liées	Autres apparentés	
CERTIFICATS DE DEPOTS	23/10/15	23/10/20	100 000	3,61%	IN FINE	250 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	20/01/16	20/01/21	100 000	3,58%	IN FINE	200 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	05/02/16	05/02/21	100 000	3,43%	IN FINE	200 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	02/02/18	02/02/23	100 000	4,00%	IN FINE	300 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	13/06/18	13/06/23	100 000	3,30%	IN FINE	400 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	24/07/18	24/07/20	100 000	2,90%	IN FINE	800 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	31/08/18	31/08/20	100 000	2,89%	IN FINE	800 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	14/12/18	14/12/23	100 000	3,40%	IN FINE	500 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	25/01/19	25/01/21	100 000	2,94%	IN FINE	800 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	25/01/19	25/01/22	100 000	3,08%	IN FINE	700 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	18/03/19	18/03/22	100 000	2,94%	IN FINE	300 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	28/03/19	28/03/23	100 000	3,06%	IN FINE	450 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	29/03/19	29/03/22	100 000	2,94%	IN FINE	240 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	29/03/19	29/03/23	100 000	3,05%	IN FINE	210 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	18/04/19	18/04/22	100 000	2,90%	IN FINE	200 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	18/04/19	18/04/23	100 000	3,03%	IN FINE	200 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	13/06/19	11/06/21	100 000	2,69%	IN FINE	500 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	20/06/19	20/06/22	100 000	2,74%	IN FINE	500 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	20/06/19	20/06/23	100 000	2,86%	IN FINE	500 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	10/07/19	12/07/21	100 000	2,66%	IN FINE	431 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	10/07/19	10/07/23	100 000	2,88%	IN FINE	500 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	31/07/19	01/08/22	100 000	2,84%	IN FINE	400 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	09/09/19	09/09/21	100 000	2,68%	IN FINE	500 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	28/11/19	29/11/21	100 000	2,65%	IN FINE	200 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	28/11/19	28/11/22	100 000	2,71%	IN FINE	350 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	28/11/19	28/11/23	100 000	2,78%	IN FINE	500 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	12/03/20	14/03/22	100 000	2,67%	IN FINE	400 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	12/03/20	13/03/23	100 000	2,75%	IN FINE	630 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	20/03/20	25/03/25	100 000	2,98%	IN FINE	450 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	09/06/20	07/09/20	100 000	2,20%	IN FINE	348 000			
Total						12 759 000			

Détail des autres passifs au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

PASSIF	MONTANT AU 30/06/2020	MONTANT AU 31/12/2019
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	705 447	426 395
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	9 052 830	11 593 693
CRÉDITEURS DIVERS	3 376 305	3 135 491
Sommes dues à l'Etat	1 527 831	977 790
Sommes dues aux organismes de prévoyance	110 287	85 656
Sommes diverses dues au personnel	385 304	471 387
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	6 281	6 281
Fournisseurs de biens et services	1 324 949	1 571 857
Divers autres créditeurs	21 653	22 520
COMPTES DE REGULARISATION	1 907 410	1 720 970
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	169 522	15 531
Comptes d'écarts sur devises et titres		
Résultats sur produits dérivés de couverture		
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc		
Charges à payer et produits constatés d'avance	851 271	877 718
Autres comptes de régularisation	886 617	827 721
TOTAL	15 041 992	16 876 549

Provisions au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

PROVISIONS	Encours 31/12/2019	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30/06/2020
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF SUR :	8 933 847	1 247 643	203 765	600	9 978 325
Créances sur les Établissements de crédit et assimilés					-
Créances sur la clientèle	8 557 095	1 245 028	203 529	600	9 599 194
Titres de placement	30 558	772	236		31 094
Titres de participation et emplois assimilés	329 817	1 843			331 660
Immobilisations en crédit-bail et en location	-				-
Autres actifs	16 377				16 377
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	3 676 934	621 738	162 376	167 465	4 303 761
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	307 256	80 950	9 691	-535	377 980
Provisions pour risques de change	-				-
Provisions pour risques généraux	2 314 739	382 000			2 696 739
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	173 812	42 012	21 227		194 597
Provisions pour autres risques et charges	881 127	116 776	131 458		866 445
Provisions réglementées				168 000	168 000
TOTAL GENERAL	12 610 781	1 869 381	366 141	168 065	14 282 086

Subventions fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

	OBJET ECONOMIQUE	MONTANT GLOBAL	MONTANT A FIN DÉCEMBRE 2019	UTILISATION JUIN 2020	MONTANT A FIN JUIN 2020
SUBVENTIONS					
FONDS PUBLICS AFFECTES					
FONDS SPECIAUX DE GARANTIE					
TOTAL			NÉANT		

Dettes subordonnées au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours (1)	Taux	Durée (2)	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité (3)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevaieur en KDH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
							Montant 2019 (en contrevaieur KDH)	Montant 06/2020 (en contrevaieur KDH)	Montant 2019 (en contrevaieur KDH)	Montant 06/2020 (en contrevaieur KDH)
MAD			2,66%	7 ANS		240 800				
MAD			2,81%	7 ANS		2 146 500				
MAD			2,97%	7 ANS		1 000 000				
MAD			3,32%	7 ANS		390 000				
MAD			3,34%	7 ANS		1 200				
MAD			3,44%	7 ANS		250 000				
MAD			3,57%	7 ANS		1 110 000				
MAD			3,63%	7 ANS		603 500				
MAD			3,69%	7 ANS		325 000				
MAD			4,13%	7 ANS		257 500				
MAD			2,97%	7 ANS		500 000				
MAD			2,92%	10 ANS		925 000				
MAD			3,29%	10 ANS		154 300				
MAD			3,74%	10 ANS		758 000				
MAD			3,80%	10 ANS		320 000				
MAD			4,52%	10 ANS		588 200				
MAD			4,75%	10 ANS		880 000				
MAD			3,96%	Perpétuelle		450 000				
MAD			4,60%	Perpétuelle		849 000				
MAD			4,62%	Perpétuelle		649 900				
MAD			4,79%	Perpétuelle		400 000				
MAD			5,23%	Perpétuelle		350 100				
MAD			5,48%	Perpétuelle		151 000				
MAD			5,73%	Perpétuelle		50 000				
MAD			5,98%	Perpétuelle		100 000				
MAD			5,31%	Perpétuelle		175 000				
MAD			4,48%	Perpétuelle		825 000				
TOTAL						14 450 000				

(1) cours BAM au 30/06/2020 - (2) éventuellement indéterminée - (3) se référer au contrat de dettes subordonnées

Capitaux propres au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2019	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 30/06/2020
Ecarts de réévaluation	420			420
Réserves et primes liées au capital	34 794 175	6 333	-	34 800 508
Réserve légale	203 527	6 333		209 860
Autres réserves	24 137 480			24 137 480
Primes d'émission, de fusion et d'apport	10 453 168			10 453 168
Capital	2 098 597	-	-	2 098 597
Capital appelé	2 098 597			2 098 597
Capital non appelé				-
Ecarts de réévaluation				-
Fonds de dotations				-
Actionnaires. Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	1 876 196	4 833 778		6 709 974
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net de l'exercice (+/-)	4 840 111	-4 840 111		1 991 747
TOTAL	43 609 499	-	-	45 601 246

Engagements de financement et de garantie au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

ENGAGEMENTS	30/06/20	31/12/19
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	148 094 675	138 328 691
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	2 564 880	3 673 291
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer	532	532
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés	2 564 348	3 672 759
Engagements de financement en faveur de la clientèle	76 037 767	70 761 110
Crédits documentaires import	16 298 888	16 815 101
Acceptations ou engagements de payer	2 109 812	2 857 772
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés	57 629 067	51 088 237
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	14 203 245	11 138 687
Crédits documentaires export confirmés	318 035	245 059
Acceptations ou engagements de payer		
Garanties de crédits données	911 089	662 412
Autres cautions, avals et garanties donnés	12 974 121	10 231 216
Engagements en souffrance		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	55 288 783	52 755 603
Garanties de crédits données	9 979 834	10 005 360
Caution et garanties en faveur de l'administration publique	23 020 050	22 281 453
Autres cautions et garanties données	21 510 646	19 768 791
Engagements en souffrance	778 253	699 999
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	16 174 509	17 518 677
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		191 864
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement reçus		191 864
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	15 698 676	16 826 998
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues	15 698 676	16 826 998
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	475 833	499 815
Garanties de crédits	475 833	499 815
Autres garanties reçues		

Engagements sur titres au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

	Montant
Engagements donnés	1 039 329
Titres achetés à réméré	
Autres titres à livrer	1 039 329
Engagements reçus	124 043
Titres vendus à réméré	
Autres titres à recevoir	124 043

Opérations de change à terme et engagements sur produits dérivés au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	30/06/20	31/12/19	30/06/20	31/12/19
Opérations de change à terme	74 920 883	51 755 161		
Devises à recevoir	30 267 670	17 351 175		
Dirhams à livrer	10 110 393	9 336 235		
Devises à livrer	27 194 220	16 362 125		
Dirhams à recevoir	7 348 600	8 705 626		
Dont swaps financiers de devises				
Engagements sur produits dérivés	44 775 914	40 015 316		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	8 143 408	5 604 226		
Engagements sur marchés réglementés de cours de change				
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	17 041 578	17 237 247		
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments				
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	19 590 928	17 173 843		

Valeurs et sûretés reçues et données en garantie au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres		N/D	
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL			

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	13 050 642		
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	13 050 642		

Ventilation des emplois et des ressources suivant la durée résiduelle au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

	D ≤ 1mois	1mois < D ≤ 3mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	4 570 619	2 541 964	14 839 642	12 103 986	9 112 396	43 168 607
Créances sur la clientèle	12 288 404	17 966 993	44 046 965	78 505 390	50 592 293	203 400 045
Créances acquises par affacturage	179 279	358 558	1 613 512	5 884 561	2 664 178	10 700 088
Titres de placement	127 857	255 714	437 622	52 115	1 549 047	2 422 355
Titres d'investissement	7 031	14 062	49 218	7 067 049	2 385 425	9 522 785
TOTAL	17 173 190	21 137 291	60 986 959	103 613 101	66 303 339	269 213 880
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	27 438 822	12 283 395	4 101 622	1 201 199	3 170 982	48 196 020
Dettes envers la clientèle	31 128 447	10 788 339	29 446 265	35 813 452	126 823 247	233 999 750
Titres de créance émis	817 208	1 182 415	2 070 453	8 861 000		12 931 076
Emprunts subordonnés	15 233	30 467	184 633	8 425 800	5 946 200	14 602 333
TOTAL	59 399 710	24 284 616	35 802 973	54 301 451	135 940 429	309 729 179

- Les créances et les dettes à vue sont ventilées selon les lois et conventions d'écoulement adoptées par la banque.

Ventilation du total de l'actif, du passif et de l'hors bilan en monnaies étrangères au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

BILAN	30/06/20	31/12/19
ACTIF :	39 059 206	38 395 222
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	50 950	226 778
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	14 359 498	9 145 568
Créances sur la clientèle	4 974 362	7 122 785
Titres de transaction et de placement et d'investissement	5 481 684	7 465 229
Autres actifs	123 283	365 433
Titres de participation et emplois assimilés	14 069 429	14 069 429
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et en location		
Immobilisations incorporelles et corporelles		
PASSIF :	18 777 478	20 476 260
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	11 067 415	13 443 037
Dépôts de la clientèle	7 243 610	6 945 813
Titres de créance émis		
Autres passifs	466 453	87 410
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
Capital et réserves		
Provisions		
Report à nouveau		
Résultat net		
HORS BILAN :	55 913 143	54 122 173
Engagements donnés	42 383 856	39 080 040
Engagements reçus	13 529 287	15 042 133

Commissions sur prestations de service au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

COMMISSIONS	30/06/20	30/06/19
Commissions sur fonctionnement de comptes	117 430	112 424
Commissions sur moyens de paiement	370 403	373 252
Commissions sur opérations sur titres	26 264	26 628
Commissions sur titres en gestion et en dépôt	42 400	41 057
Commissions sur prestations de service sur crédit	61 558	70 112
Commissions sur ventes de produits d'assurance	65 961	66 392
Commissions sur autres prestations de service	183 284	223 051
TOTAL	867 300	912 916

Charges générales d'exploitation au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

CHARGES	30/06/20	30/06/19
Charge de personnel	1 090 339	1 136 362
Impôts et taxes	48 452	63 322
Charges externes	893 037	953 690
Autres charges générales d'exploitation	35 792	31 107
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	287 978	252 226
TOTAL	2 355 598	2 436 707

Concentration des risques sur un même bénéficiaire au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

NOMBRE DE BENEFICIAIRE	TOTAL ENGAGEMENT
19	70 428 008

Marge d'intérêts au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

	30/06/20	30/06/19
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	5 036 671	4 925 096
dont : Intérêts	4 905 089	4 793 360
Commissions sur engagements	131 582	131 736
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	489 190	507 253
dont : Intérêts	454 936	479 029
Commissions sur engagements	34 254	28 224
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	151 852	139 813
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	5 677 713	5 572 162
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	1 055 791	1 123 629
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	381 450	461 067
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance	179 751	137 896
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	1 616 992	1 722 592
MARGE D'INTERETS	4 060 720	3 849 570

Résultat des opérations de marché au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

PRODUITS ET CHARGES	30/06/20	30/06/19
+ Gains sur les titres de transaction	1 541 132	1 341 029
- Pertes sur les titres de transaction	345 244	124 791
Résultat des opérations sur titres de transaction	1 195 888	1 216 238
+ Plus value de cession sur titres de placement		
+ Reprise de provisions sur dépréciation des titres de placement	236	85
- Moins value de cession sur titres de placement	180	
- Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	772	544
Résultat des opérations sur titres de placement	-716	-459
+ Gains sur opérations de change virement	564 240	450 595
+ Gains sur opérations de change billets	33 921	51 025
- Pertes sur opérations de change virement	225 327	213 521
- Pertes sur opérations de change billets	17 408	17 400
Résultat des opérations de change	355 426	270 699
+ Gains sur les produits dérivés de taux d'intérêt	61 380	52 826
+ Gains sur les produits dérivés de cours de change	26 914	28 196
+ Gains sur les produits dérivés d'autres instruments	42 435	101 425
- Pertes sur les produits dérivés de taux d'intérêt	287 094	42 992
- Pertes sur les produits dérivés de cours de change	31 242	
- Pertes sur les produits dérivés d'autres instruments	90 790	144 568
Résultat des opérations sur les produits dérivés	-278 397	-5 113

Produits sur titres de propriété au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

CATEGORIE DES TITRES	30/06/20	30/06/19
Titres de placement	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	1 325 278	1 305 118
TOTAL	1 325 278	1 305 118

Autres produits et charges au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	30/06/2020	30/06/2019
Autres produits bancaires	2 270 879	2 027 203
Autres charges bancaires	1 648 038	1 121 904
TOTAL	622 841	905 299
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	30/06/2020	30/06/2019
Produits d'exploitation non bancaire	87 155	23 017
Charges d'exploitation non bancaire	-	-
TOTAL	87 155	23 017
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	1 907 082	799 758
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	404 070	259 534
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	30/06/2020	30/06/2019
Produits non courants	3 877	4 521
Charges non courantes	310 390	3 191

Passage du résultat net comptable au résultat net fiscal au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

INTITULES	Montant	Montant
I - RESULTAT NET COMPTABLE	1 991 747	
. Bénéfice net	1 991 747	
. Perte nette		
II - REINTEGRATIONS FISCALES	1 480 828	
1- Courantes	1 480 828	
- Impôt sur les sociétés	782 368	
- Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par les provisions	7 927	
- Dotations aux provisions pour risques généraux	382 000	
- Dotations aux provisions non courantes	168 000	
- Dotations pour pensions de retraite et obligations similaires	42 012	
- Autres dotations aux provisions	8 000	
- Charges exceptionnelles non déductibles	1 470	
- Contribution IS	73 558	
- Dotations aux amort. / dations	13 493	
- Cadeaux personnalisés	2 000	
2- Non courantes		
III - DEDUCTIONS FISCALES		1 358 067
1- Courantes		1 358 067
- Abattement 100 % sur les produits de participation		1 318 141
- Reprise de provisions utilisées (Retraite)		21 226
- Reprise de provisions pour risques et charges		18 700
2- Non courantes		-
TOTAL	3 472 575	1 358 067
IV - RESULTAT BRUT FISCAL		2 114 508
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		2 114 508
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		
VI - RESULTAT NET FISCAL		2 114 508
. Bénéfice net fiscal (A - C) OU		2 114 508
. Déficit net fiscal (B)		
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

Détermination du résultat courant après impôts au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

I.DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	3 080 628
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	698 460
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	1 358 067
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	2 421 021
. Impôt théorique sur résultat courant (-)	895 778
. Résultat courant après impôts (=)	2 184 850
II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES	

Détail de la taxe sur la valeur ajoutée au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

NATURE	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations TVA de l'exercice	Solde fin d'exercice
	1	2	3	(1+2-3=4)
A. TVA collectée	175 135	661 074	712 707	123 502
B. TVA à récupérer	241 023	184 962	231 127	194 858
Sur charges	75 507	180 730	195 579	60 658
Sur immobilisations	165 516	4 232	35 548	134 200
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	-65 888	476 112	481 580	-71 356

Répartition du capital social au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
A- ACTIONNAIRES MAROCAINS				
* AL MADA	60, RUE D'ALGER , CAASBLANCA	97 433 137	97 433 137	46,43%
* OPCVM ET AUTRES DIVERS ACTIONNAIRES	*****	38 067 351	39 209 901	18,68%
* GROUPE MAMDA & MCMA	16 RUE ABOU INANE RABAT	14 695 732	13 543 764	6,45%
* REGIME COLLECTIF D'ALLOCATION ET DE RETRAITE	Hay Riad - B.P 20 38 - Rabat Maroc	13 517 260	13 517 260	6,44%
* Wafa ASSURANCE	1 RUE ABDELMOUMEN CASA	13 226 583	13 234 912	6,31%
* CIMR	BD ABDELMOUMEN CASA	8 560 380	8 612 109	4,10%
* PERSONNEL DE LA BANQUE	*****	6 115 740	6 086 686	2,90%
* CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION	140 PLACE MY EL HASSAN RABAT	3 576 531	3 576 531	1,70%
* RMA WATANIYA	83 AVENUE DES FAR CASA	2 683 942	2 683 942	1,28%
* CAISSE MAROCAINE DE RETRAITE	AVENUE AL ARAAR, BP 2048, HAY RIAD, RABAT	474 087	538 391	0,26%
* AXA ASSURANCES MAROC	120 AVENUE HASSAN II CASA	793 322	707 432	0,34%
B - ACTIONNAIRES ÉTRANGERS				
*SANTUSA HOLDING	AVND CANTABRIA S/N 28660 BOADILLA DEL MONTE.MADRID.ESPAGNE	10 715 614	10 715 614	5,11%
TOTAL		209 859 679	209 859 679	100%

Affectation des résultats intervenue au cours de l'exercice

au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

	Montant		Montant
A- Origine des résultats affectés			
Report à nouveau	1 876 196	B- Affectation des résultats	
Résultats nets en instance d'affectation		Réserve légale	6 333
Résultat net de l'exercice	4 840 111	Dividendes	
Prélèvement sur les bénéfices		Autres affectations	
Autres prélèvements		Report à nouveau	6 709 974
TOTAL A	6 716 307	TOTAL B	6 716 307

Réseau au 30 juin 2020

(En nombre)

RESEAU	30/06/20	31/12/19
Guichets permanents	1 206	1 203
Guichets périodiques		
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	1 478	1 477
Succursales et agences en Europe	57	57
Bureaux de représentation Europe et Moyen Orient	6	7

Effectifs au 30 juin 2020

(En nombre)

EFFECTIFS	30/06/20	31/12/19
Effectifs rémunérés	8 800	8 769
Effectifs utilisés	8 800	8 769
Effectifs équivalent plein temps	8 800	8 769
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)		
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)		
Cadres (équivalent plein temps)	4 889	4 875
Employés (équivalent plein temps)	3 911	3 894
dont effectifs employés à l'étranger	55	54

Comptes de la clientèle au 30 juin 2020

(En nombre)

	30/06/20	31/12/19
Comptes courants	223 807	214 114
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	867 654	867 474
Autres comptes chèques	2 684 092	2 564 688
Comptes d'affacturage	629	590
Comptes d'épargne	1 023 532	1 010 894
Comptes à terme	13 472	15 499
Bons de Caisse	2 706	2 706
Autres comptes de dépôts	1 887 114	1 761 714
TOTAL	6 703 006	6 437 679



Building a better
working world
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca - Maroc

**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE
DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2020**

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire d'ATTIJARIWafa BANK comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et une sélection d'états de l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2020. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 60.203.579 dont un bénéfice net de KMAD 1.991.747.

Cette situation intermédiaire a été arrêtée par le Conseil d'Administration en date du 22 septembre 2020 dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19 sur la base des éléments disponibles à cette date. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur cette situation intermédiaire.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque arrêtés au 30 juin 2020, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 23 septembre 2020

ERNST & YOUNG

Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT

Sakina BENSOUADA KORACHI
Associée

Résultats des autres éléments des trois derniers exercices

au 30 juin 2020

(en milliers de dirhams)

NATURE	JUIN 2020	DECEMBRE 2019	DECEMBRE 2018
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS			
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
Produit net bancaire	6 852 083	12 844 430	12 186 555
Résultats avant impôts	2 774 115	6 857 021	6 478 968
Impôts sur les résultats	782 368	2 016 910	1 874 985
Bénéfices distribués		2 728 176	2 544 090
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale			
Bénéfice distribué par action ou part sociale		13,00	12,50
PERSONNEL			
Montant des charges du personnel	1 090 339	2 314 118	2 196 216

Datation et événements postérieurs au 30 juin 2020

I. DATATION

. Date de clôture ⁽¹⁾	30 juin 2020
. Date d'établissement des états de synthèse ⁽²⁾	sept-20

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. ÉVÉNEMENTS NES POSTÉRIEUREMENT A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ÈRE} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Dates	Indications des événements
. Favorables	N É A N T
. Défavorables	N É A N T

Deloitte.

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C, Tour Ivoire 3, 3^{ème} étage
La Marina - Casablanca